



**PARLEMENT BRUXELLOIS
BRUSSELS PARLEMENT**

**Integraal verslag
van de interpellaties
en de vragen**

**Commissie voor het Leefmilieu
en de Energie,**

**belast met het Natuurbehoud,
het Dierenwelzijn, de Netheid,
het Waterbeleid en de Haven van Brussel**

**VERGADERING VAN
WOENSDAG 10 JANUARI 2024**

ZITTING 2023-2024

**Compte rendu intégral
des interpellations
et des questions**

**Commission de l'Environnement
et de l'Énergie,**

**chargée de la Conservation de la nature,
du Bien-être animal, de la Propreté, de la
Politique de l'eau et du Port de Bruxelles**

**RÉUNION DU
MERCREDI 10 JANVIER 2024**

SESSION 2023-2024

Afkortingen en letterwoorden

bbp - bruto binnenlands product

BECI - Brussels Enterprises Commerce and Industry

Cocof - Franse Gemeenschapscommissie

DBDMH - Brusselse Hoofdstedelijke Dienst voor Brandbestrijding en Dringende Medische Hulp

FOD - Federale Overheidsdienst

Forem - Waals tewerkstellingsagentschap

GGC - Gemeenschappelijke Gemeenschapscommissie

KMO - kleine en middelgrote ondernemingen

MIVB - Maatschappij voor het Intercommunaal Vervoer te Brussel

ngo - niet-gouvernementele organisatie

NMBS - Nationale Maatschappij der Belgische Spoorwegen

OCMW - Openbaar Centrum voor Maatschappelijk Welzijn

Riziv - Rijksinstituut voor Ziekte- en Invaliditeitsverzekering

RVA - Rijksdienst voor Arbeidsvoorziening

VDAB - Vlaamse Dienst voor Arbeidsbemiddeling en Beroepsopleiding

VGC - Vlaamse Gemeenschapscommissie

VUB - Vrije Universiteit Brussel

Sigles et abréviations

PIB - produit intérieur brut

BECI - Brussels Enterprises Commerce and Industry

Cocof - Commission communautaire française

Siamu - Service d'incendie et d'aide médicale urgente

SPF - service public fédéral

Forem - Office wallon de la formation professionnelle et de l'emploi

Cocom - Commission communautaire commune

PME - petites et moyennes entreprises

STIB - Société de transport intercommunal bruxellois

ONG - organisation non gouvernementale

SNCB - Société nationale des chemins de fer belges

CPAS - centre public d'action sociale

Inami - Institut national d'assurance maladie-invalidité

ONEM - Office national de l'emploi

VDAB - Office flamand de l'emploi et de la formation professionnelle

VGC - Commission communautaire flamande

ULB - Université libre de Bruxelles

Het **integraal verslag** bevat de integrale tekst van de redevoeringen in de oorspronkelijke taal. Deze tekst werd goedgekeurd door de sprekers. De vertaling - *cursief gedrukt* - verschijnt onder de verantwoordelijkheid van de directie Verslaggeving. De vertaling is een samenvatting.

Publicatie uitgegeven door het
Brussels Hoofdstedelijk Parlement
Directie Verslaggeving
Tel. 02 549 68 00
E-mail criv@parlement.brussels

De verslagen kunnen geraadpleegd worden op
www.parlement.brussels

Le **compte rendu intégral** contient le texte intégral des discours dans la langue originale. Ce texte a été approuvé par les orateurs. Les traductions - *imprimées en italique* - sont publiées sous la responsabilité de la direction des comptes rendus. La traduction est un résumé.

Publication éditée par le
Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale
Direction des comptes rendus
Tél. : 02 549 68 00
E-mail : criv@parlement.brussels

Les comptes rendus peuvent être consultés à l'adresse
www.parlement.brussels

INHOUD

Vraag om uitleg van de heer Jonathan de Patoul

6

aan de heer Alain Maron, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, belast met Klimaattransitie, Leefmilieu, Energie en Participatieve Democratie,

betreffende de verontreiniging van het water met giftige PFAS.

Toegevoegde vraag om uitleg van de heer Martin Casier

6

betreffende de mogelijke aanwezigheid van PFAS in Brussel.

Toegevoegde vraag om uitleg van mevrouw Aurélie Czekalski

6

betreffende de PFAS-verontreiniging in het Brussels Gewest.

Toegevoegde vraag om uitleg van mevrouw Cieltje Van Achter

6

betreffende de aanwezigheid van PFAS in de bodem en in het grondwater.

Toegevoegde vraag om uitleg van mevrouw Ingrid Parmentier

6

betreffende de PFAS-verontreiniging in het Brussels Hoofdstedelijk Gewest.

Samengevoegde bespreking - Sprekers:

De heer Jonathan de Patoul (DéFI)

De heer Martin Casier (PS)

Mevrouw Aurélie Czekalski (MR)

Mevrouw Cieltje Van Achter (N-VA)

Mevrouw Ingrid Parmentier (Ecolo)

SOMMAIRE

Demande d'explications de M. Jonathan de Patoul 6

à M. Alain Maron, ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé de la Transition climatique, de l'Environnement, de l'Énergie et de la Démocratie participative,

concernant la pollution de l'eau par les PFAS toxiques.

Demande d'explications jointe de M. Martin Casier 6

concernant la présence potentielle de PFAS à Bruxelles.

Demande d'explications jointe de Mme Aurélie Czekalski 6

concernant la pollution aux PFAS en Région bruxelloise.

Demande d'explications jointe de Mme Cieltje Van Achter 6

concernant la présence de PFAS dans le sol et dans la nappe phréatique.

Demande d'explications jointe de Mme Ingrid Parmentier 6

concernant la pollution aux PFAS en Région de Bruxelles-Capitale.

Discussion conjointe - Orateurs :

M. Jonathan de Patoul (DéFI)

M. Martin Casier (PS)

Mme Aurélie Czekalski (MR)

Mme Cieltje Van Achter (N-VA)

Mme Ingrid Parmentier (Ecolo)

De heer Christophe De Beukelaer (Les Engagés)		M. Christophe De Beukelaer (Les Engagés)	
De heer Bruno Bauwens (PTB)		M. Bruno Bauwens (PTB)	
Mevrouw Lotte Stoops (Groen)		Mme Lotte Stoops (Groen)	
De heer Alain Maron, minister		M. Alain Maron, ministre	
Mondelinge vraag van mevrouw Ingrid Parmentier	27	Question orale de Mme Ingrid Parmentier	27
aan de heer Alain Maron, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, belast met Klimaattransitie, Leefmilieu, Energie en Participatieve Democratie,		à M. Alain Maron, ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé de la Transition climatique, de l'Environnement, de l'Énergie et de la Démocratie participative,	
betreffende de ontwikkeling van droogtoiletten in het Brussels Gewest en de verwerking van het afval.		concernant le développement des toilettes sèches en Région bruxelloise et le traitement de leurs résidus.	
Mondelinge vraag van mevrouw Clémentine Barzin	30	Question orale de Mme Clémentine Barzin	30
aan de heer Alain Maron, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, belast met Klimaattransitie, Leefmilieu, Energie en Participatieve Democratie,		à M. Alain Maron, ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé de la Transition climatique, de l'Environnement, de l'Énergie et de la Démocratie participative,	
en aan de heer Bernard Clerfayt, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, belast met Werk en Beroepsopleiding, Digitalisering, Plaatselijke Besturen en Dierenwelzijn,		et à M. Bernard Clerfayt, ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé de l'Emploi et de la Formation professionnelle, de la Transition numérique, des Pouvoirs locaux et du Bien-être animal,	
betreffende de gehoorzame honden die in het Zoniënwoud zonder leiband mogen lopen.		concernant les chiens en liberté sous maîtrise en forêt de Soignes.	
Mondelinge vraag van mevrouw Victoria Austraet	35	Question orale de Mme Victoria Austraet	35
aan de heer Alain Maron, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, belast met Klimaattransitie, Leefmilieu, Energie en Participatieve Democratie,		à M. Alain Maron, ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé de la Transition climatique, de l'Environnement, de l'Énergie et de la Démocratie participative,	
betreffende het beheer van invasieve diersoorten.		concernant la gestion des espèces animales invasives.	
Toegevoegde mondelinge vraag van mevrouw Ingrid Parmentier	36	Question orale jointe de Mme Ingrid Parmentier	36

betreffende de bestrijding van invasieve
exotische diersoorten.

Mondelinge vraag van de heer Gaëtan Van
Goidsenhoven

aan de heer Alain Maron, minister van de
Brusselse Hoofdstedelijke Regering, belast
met Klimaattransitie, Leefmilieu, Energie en
Participatieve Democratie,

betreffende de opname van het Moeras van
Wiels in de hydrografische atlas.

41

concernant le contrôle des espèces exotiques
invasives animales.

Question orale de M. Gaëtan Van 41
Goidsenhoven

à M. Alain Maron, ministre du Gouvernement
de la Région de Bruxelles-Capitale chargé de
la Transition climatique, de l'Environnement,
de l'Énergie et de la Démocratie participative,

concernant l'inscription du marais Wiels en
tant que plan d'eau dans l'atlas
hydrographique.

1103 Voorzitterschap: de heer Tristan Roberti, voorzitter.

Présidence : M. Tristan Roberti, président.

1105 **VRAAG OM UITLEG VAN DE HEER JONATHAN DE PATOUL**

DEMANDE D'EXPLICATIONS DE M. JONATHAN DE PATOUL

1105 **aan de heer Alain Maron, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, belast met Klimaattransitie, Leefmilieu, Energie en Participatieve Democratie,**

à M. Alain Maron, ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé de la Transition climatique, de l'Environnement, de l'Énergie et de la Démocratie participative,

1105 **betreffende de verontreiniging van het water met giftige PFAS.**

concernant la pollution de l'eau par les PFAS toxiques.

1105 **TOEGEVOEGDE VRAAG OM UITLEG VAN DE HEER MARTIN CASIER**

DEMANDE D'EXPLICATIONS JOINTE DE M. MARTIN CASIER

1105 **betreffende de mogelijke aanwezigheid van PFAS in Brussel.**

concernant la présence potentielle de PFAS à Bruxelles.

1105 **TOEGEVOEGDE VRAAG OM UITLEG VAN MEVROUW AURÉLIE CZEKALSKI**

DEMANDE D'EXPLICATIONS JOINTE DE MME AURÉLIE CZEKALSKI

1105 **betreffende de PFAS-verontreiniging in het Brussels Gewest.**

concernant la pollution aux PFAS en Région bruxelloise.

1111 **TOEGEVOEGDE VRAAG OM UITLEG VAN MEVROUW CIELTJE VAN ACHTER**

DEMANDE D'EXPLICATIONS JOINTE DE MME CIELTJE VAN ACHTER

1111 **betreffende de aanwezigheid van PFAS in de bodem en in het grondwater.**

concernant la présence de PFAS dans le sol et dans la nappe phréatique.

1113 **TOEGEVOEGDE VRAAG OM UITLEG VAN MEVROUW INGRID PARMENTIER**

DEMANDE D'EXPLICATIONS JOINTE DE MME INGRID PARMENTIER

1113 **betreffende de PFAS-verontreiniging in het Brussels Hoofdstedelijk Gewest.**

concernant la pollution aux PFAS en Région de Bruxelles-Capitale.

1115 **De heer Jonathan de Patoul (DéFI) (in het Frans).- Poly- en perfluoralkylstoffen (PFAS) worden vaak gebruikt in de industrie en courante consumptieproducten zoals textiel, verpakkingen en cosmetica. Sommige PFAS, waaronder perfluoroctaansulfonzuur (PFOS), perfluorooctaanzuur (PFOA) en perfluornonaanzuur (PFNA), staan in het brandpunt van de belangstelling van onderzoekers, regelgevende autoriteiten en ngo's, omdat hun algemene aanwezigheid in water, lucht, grond, regen, ecosystemen en zelfs menselijk bloed vragen oproept.**

M. Jonathan de Patoul (DéFI).- Je me permets de reprendre ma question telle que formulée lors de son dépôt, même si certains de ses éléments ont entretemps déjà reçu une réponse, car il est important de faire le point de la situation.

Les substances per- et polyfluoroalkylées (PFAS) sont largement utilisées dans différents domaines industriels et produits de consommation courante, à savoir les textiles, les emballages alimentaires, les mousses anti-incendie, les revêtements antiadhésifs, les cosmétiques, etc.

Certaines PFAS telles que le PFOS (sulfonate de perfluorooctane), le PFOA (acide perfluorooctanoïque) et le PFNA (acide perfluorononanoïque) ont attiré l'attention des chercheurs, des autorités de réglementation et des organisations non gouvernementales. En effet, leur toxicité, leur écotoxicité, leur caractère de polluant particulièrement persistant ainsi que leur présence généralisée dans l'eau, l'air, le sol, les pluies, les écosystèmes et même le sang de la population humaine - spécialement des enfants, qui sont les plus exposés - et de la faune soulèvent des questions.

La contamination par des PFAS chez l'humain se fait notamment par l'ingestion d'aliments, ces substances se retrouvant le plus

Via drinkwater, vis, fruit en eieren krijgen mensen PFAS binnen. Die worden intussen aangetroffen in levende wezens overal ter wereld. Wetenschappers en diverse administraties dringen er daarom op aan om ze snel te reglementeren.

De gezondheidskosten die PFAS veroorzaken, worden alleen al in de landen van de Europese Economische Ruimte (EER) op 52 tot 84 miljard euro geraamd. De kosten voor milieuonderzoek, toezicht in geval van vervuiling, waterzuivering en grondsanering zouden in de EER plus Zwitserland tussen 821 miljoen en 170 miljard euro liggen.

¹¹¹⁷ *In 2021 kreeg het Waals Parlement een verslag uit 2018 over de PFAS-vervuiling van het drinkwater op de militaire basis van Chièvres. Na onderzoek door het Amerikaanse leger bleek het water meer PFAS te bevatten dan de norm van het Amerikaanse agentschap voor milieubescherming toestaat. De testresultaten werden gedeeld met de Waalse watermaatschappij (Société wallonne des eaux, SWDE), die liet weten dat het water volgens de Belgische normen drinkbaar is. Ondanks het positieve advies van de SWDE kregen de soldaten flessenwater, terwijl de Belgische bevolking in het ongewisse bleef.*

Valt te vrezen dat het Brusselse leidingwater vervuild is door grote hoeveelheden PFAS? Welke controlenormen gelden in het Brussels Gewest?

Tegen 2025 wil het Waals Gewest het leidingwater controleren. Hoe zit dat in Brussel? Brengt het Brussels Gewest de aanwezigheid van PFAS in kaart?

Bekijkt u het probleem met de andere gewesten? Hebt u de Brusselse gemeenten op de hoogte gebracht van de toestand?

¹¹¹⁹ **De heer Martin Casier (PS)** *(in het Frans).*- *Onlangs was er in de media heel wat te doen over PFAS-vervuiling. Een reeks tests en controles toonde aan dat er sprake is van mogelijk verontrustende toestanden.*

souvent dans l'eau potable, le poisson, les fruits et les œufs. Elles sont présentes dans les organismes vivants sur toute la planète. Dès lors, les scientifiques et diverses administrations - notamment l'Autorité européenne de sécurité des aliments - appellent à rapidement réglementer, surveiller et gérer les PFAS.

Les coûts sanitaires ont été évalués et se situent entre 52 et 84 milliards d'euros pour les seuls pays de l'Espace économique européen. Les coûts annuels cumulés du dépistage environnemental, de la surveillance en cas de contamination, du traitement de l'eau, de la dépollution des sols et de l'évaluation sanitaire seraient, quant à eux, compris entre 821 millions d'euros et 170 milliards d'euros dans l'Espace économique européen plus la Suisse. Il s'agit donc d'un problème de grande ampleur qui représente une menace écologique, sanitaire et bien évidemment économique pour la Belgique et la Région bruxelloise.

En 2021, un rapport datant de 2018 sur la pollution de l'eau potable par des PFAS sur la base militaire de Chièvres en 2017 a été divulgué au Parlement wallon. À la suite de tests de dépistage par l'armée américaine, des taux de PFAS supérieurs à la norme fixée par l'agence américaine de protection de l'environnement ont été observés. Les résultats des tests sont partagés avec la Société wallonne des eaux (SWDE), qui confirme que l'eau est considérée comme potable d'après les normes belges. Ces normes ne comprenaient alors pas de seuils concernant les PFAS. Malgré l'avis positif de la SWDE, de l'eau en bouteille est mise à la disposition des soldats, mais la population belge ne semble pas avoir été avertie des observations.

Une pollution de l'eau de distribution de la Région bruxelloise par la présence de grandes quantités de PFAS - tout particulièrement le PFOS, le PFOA et les PFAS toxiques - est-elle à craindre ?

En 2021, la SWDE n'appliquait pas de normes concernant la pollution aux PFAS - en particulier celles que je viens de citer. Qu'en est-il des normes de contrôle appliquées en Région bruxelloise ?

D'ici à 2025, la Région wallonne entend se doter d'un outil de contrôle de l'eau de distribution. La Région bruxelloise suivra-t-elle son exemple ? Une cartographie de la présence de PFAS en Région bruxelloise est-elle en cours ?

Dès lors que le problème est d'importance nationale, collaborez-vous à un suivi avec les autres Régions ? Dans l'affirmative, comment se traduit-il ? Avez-vous adressé une communication sur le sujet aux communes bruxelloises pour faire état de la situation et ainsi rassurer l'ensemble des consommateurs bruxellois ? Il y va de la confiance du citoyen envers le monde politique et la gestion publique.

M. Martin Casier (PS).- Le phénomène de la pollution aux substances per- et polyfluoroalkylées (PFAS) a récemment fait l'objet d'une forte médiatisation et une série de tests et de contrôles ont permis de mettre en lumière des situations potentiellement inquiétantes pour les humains. Dans un premier

Begin november 2023 zond de RTBF een reportage uit over gevallen van PFAS-vergiftiging in de buurt van Ath en Chièvres. De sanering van de PFAS-vervuiling door 3M kostte onlangs nog meer dan een half miljard euro.

Tijdens een actualiteitsdebat in de commissie voor het Leefmilieu op 15 november 2023 verzekerde u ons er niets mis is met de kwaliteit van het leidingwater in Brussel, maar er zijn niettemin te hoge concentraties PFAS4, de vier gevaarlijkste PFAS, in het drinkwater van de helft van de Brusselaars aangetroffen. Dat is niets nieuws, maar de metingen lijken nog altijd te fragmentarisch. En dat is net de grond van het probleem, want volgens sommige normen is er geen probleem en volgens andere wel.

temps, des questions d'actualité vous ont été posées à cet égard. Nous disposons aujourd'hui d'un peu plus de temps pour entrer sereinement dans les détails.

Je commencerai par rappeler, comme l'a dit mon collègue, que ces substances sont présentes dans énormément de produits industriels et dans l'ensemble de notre environnement, donc aussi dans l'eau. Extrêmement stables, ces molécules industrielles ne se détériorent quasiment jamais - d'où leur appellation de polluants éternels - et constituent de puissants perturbateurs endocriniens, causant des malformations fœtales, un vaste spectre de maladies et plusieurs types de cancers.

Ce sujet inquiète légitimement les citoyens, puisqu'il s'agit de leur santé et de l'eau qui sort de leurs robinets. Or, au début du mois de novembre 2023, la RTBF a diffusé un nouveau reportage d'investigation retraçant des cas d'empoisonnement aux PFAS dans la région d'Ath et de Chièvres, documentés en 2017 déjà. On peut également citer la catastrophe de l'usine de 3M en Flandre, plus récemment, qui a coûté plus d'un demi-milliard d'euros en mesures d'assainissement.

Lors du débat d'actualité en commission de l'Environnement du 15 novembre 2023, vous nous aviez rassurés sur la qualité de l'eau de distribution à Bruxelles. Néanmoins, des concentrations trop élevées de PFAS4 (les quatre composants les plus dangereux des PFAS) ont été retrouvées dans l'eau de la moitié des Bruxellois. Ces signaux d'alerte ne sont pas nouveaux, mais les mesures effectuées semblent encore trop parcellaires et manquent de clarté concernant les normes à respecter.

C'est en effet là que réside le fond du problème, car certaines normes permettent de considérer qu'on ne les dépasse pas, alors que d'autres normes, peut-être plus axées sur la santé, sont nettement plus strictes. Comment allons-nous nous positionner à cet égard ?

En faisant un point sur l'actualité récente, nous pouvons nous rendre compte que l'eau en bouteille ne constitue pas la solution idéale, notamment en raison de la présence de microparticules et nanoparticules de plastique. D'autant que l'eau minérale est, elle aussi, captée dans le sol, de sorte qu'elle est également susceptible d'être contaminée par des PFAS.

Nous avons l'obligation, vis-à-vis non seulement de nos concitoyennes et concitoyens, mais aussi de l'environnement, d'être aussi clairs et lisibles que possible et de rassurer toutes les personnes concernées.

Une surveillance de la présence des PFAS les plus dangereuses est-elle bien en place à Bruxelles ? Vu le débat sur les PFAS20 et PFAS4, comment traite-t-on cette question ? Si une surveillance est en place, à quelle fréquence et selon quelle méthode est-elle effectuée ?

Quelles mesures sont mises en place par Vivaqua pour renforcer ses efforts de surveillance et de purification de l'eau distribuée à Bruxelles ? Nous savons depuis les auditions de Vivaqua

¹¹²¹ *Uit recente mediaberichten is gebleken dat water in flessen ook geen ideale oplossing vormt: er blijken minuscule plasticdeeltjes in te zitten. Bovendien komt mineraalwater uit de grond, waardoor het ook met PFAS besmet kan zijn.*

Ten behoeve van de bevolking en het leefmilieu moeten we duidelijkheid scheppen.

¹¹²³ *Wordt er in Brussel toezicht gehouden op de aanwezigheid van de gevaarlijkste PFAS?*

Welke maatregelen heeft Vivaqua genomen om de watercontrole en -zuivering in Brussel te verbeteren? We weten dat Vivaqua op de nieuwe normen heeft geanticipeerd. Wat kan er verder nog gebeuren? Krijgt Vivaqua extra middelen?

Onvergankelijke chemicaliën blijven aanwezig in eieren, fruit en groenten uit een besmette omgeving. Zijn er stalen genomen bij gewestelijke groentetelers?

Met deze en mogelijke toekomstige vervuiling in het achterhoofd zou u moeten overwegen om analyse- en onderzoeksinstellingen, zoals Archisols, extra te steunen.

¹¹²⁵ **Mevrouw Aurélie Czekalski (MR)** (in het Frans).- *Het PFAS-dossier heeft zowel in Brussel als in Wallonië heel wat wendingen gekend. Na PFAS20, die de veiligheidsdrempels in de hoofdstad niet overschrijden, zouden nu PFAS4, die als de gevaarlijkste worden beschouwd, een probleem vormen. Zo bedraagt de concentratie PFAS4 in het reservoir van Sint-Genesius-Rode, dat meer dan de helft van de Brusselse kranen van water voorziet, 6,9 ng/l, wat boven de Deense norm en de indicatieve drempelwaarde in Vlaanderen ligt.*

Het PFAS-dossier roept heel wat vragen op. Zo is het moeilijk om te weten of Vivaqua technisch en financieel in staat is om een norm van 2 ng/l of 4 ng/l toe te passen.

Geconfronteerd met de nieuwe onthullingen hebt u Leefmilieu Brussel en Vivaqua gevraagd voorstellen in te dienen voor de drempelwaarden en de gevolgen van de overschrijding ervan. Op 20 november 2023 was er een vergadering gepland om de balans op te maken.

De tabel die in november in de pers werd gepubliceerd over de PFAS-concentraties in 2023 toont variaties en een stijging van de parameters van 2,6 naar 8,5 in één maand. Daarom vroeg de MR-fractie om hoorzittingen te organiseren met deskundigen, Vivaqua, Leefmilieu Brussel en Europese instanties ter voorbereiding van de omzetting van de Europese richtlijn.

Wat is de huidige PFAS-situatie in het Brussels Gewest?

Welke maatregelen zullen worden genomen om de concentratie van PFAS4 in het Brusselse leidingwater te verlagen? Wat

que, par rapport à d'autres acteurs publics de distribution de l'eau, celle-ci avait largement anticipé les normes en vigueur. C'était une excellente nouvelle et la situation nous l'a d'ailleurs confirmé. La norme étant aujourd'hui en question, que peut-il être réalisé de plus sur ces sujets ?

Des moyens supplémentaires sont-ils prévus afin de soulager Vivaqua, déjà très en difficulté financièrement, dans ses différentes actions et investissements à faire en rapport avec les PFAS ?

En outre, ces polluants éternels restent présents dans les œufs, les fruits et les légumes dont l'environnement a été contaminé. Des analyses ont-elles été effectuées sur les récoltes issues des maraîchages présents sur notre territoire ? En effet, là aussi, il y a lieu de s'inquiéter.

À la lumière de la situation et pour faire face aux pollutions futures, ne faudrait-il pas renforcer votre soutien aux organismes d'analyse et de recherche sur les sols bruxellois, tels qu'Archisols, entre autres ? Ces solutions nous paraissent indispensables pour suivre de manière plus proactive la question de la pollution de notre environnement.

Mme Aurélie Czekalski (MR).- Le 15 novembre dernier, mon chef de groupe David Leisterh vous interrogeait à ce sujet en question d'actualité. Les demandes d'explications de ce jour permettent donc de faire le point sur la question après quelques mois.

Le dossier des substances per- et polyfluoroalkylées (PFAS), à Bruxelles comme en Wallonie, a connu de multiples rebondissements. Après les PFAS20, qui ne dépassent pas les seuils de sécurité dans la capitale, ce sont aujourd'hui les PFAS4 qui posent un problème. Ces dernières, considérées comme les plus dangereuses, dépassent les seuils recommandés par les experts et un organisme scientifique européen.

La concentration en PFAS4 dans le réservoir de Rhode-Saint-Genèse, qui dessert plus de la moitié des robinets bruxellois, atteint 6,9 ng/l et est ainsi supérieure à la norme danoise ainsi qu'au seuil indicatif fixé en Flandre. En outre, le dossier des PFAS à Bruxelles pose des questions complexes, sur les plans sanitaire, technique et financier. En effet, il est difficile de savoir si Vivaqua est capable, techniquement et financièrement, d'appliquer une norme de 2 ng/l ou de 4 ng/l.

Face à ces nouvelles révélations, vous avez sollicité l'expertise de Bruxelles Environnement et de Vivaqua. Vous leur avez demandé de soumettre des propositions sur la formulation de ces seuils et des conséquences à attacher à leur dépassement. Le 20 novembre dernier était d'ailleurs prévue une réunion entre vous-même, les représentants de Vivaqua et de Bruxelles Environnement pour faire le point sur la situation.

Permettez-moi d'entrer dans le détail du tableau publié dans la presse en novembre dernier et reprenant les concentrations en PFAS en 2023. Ce tableau montre des variations ainsi qu'une

wordt de definitieve drempelwaarde voor PFAS4? Wat zullen de gevolgen zijn als die drempel wordt overschreden?

Waarom worden de metingen in de reservoirs uitgevoerd en niet in de waterwingebieden?

Welke maatregelen neemt Vivaqua wanneer er grote pieken in de metingen worden waargenomen?

augmentation des paramètres de 2,6 à 8,5 en un mois. Soyons de bon compte : si, effectivement, la Flandre peut se permettre d'imposer des niveaux aussi bas, c'est parce que la salubrité de ses captages est largement supérieure à celle de la Wallonie.

Dans ce cadre, au moment du dépôt de la question en novembre 2023, le groupe MR a demandé des auditions d'experts, de Vivaqua, de Bruxelles Environnement ou encore d'instances européennes, en préparation de la discussion de l'ordonnance devant permettre de transposer la directive figurant à l'ordre du jour de notre réunion d'aujourd'hui.

Quel est le bilan de la situation des PFAS en Région bruxelloise ?

Quelles mesures seront prises pour réduire la concentration en PFAS4 dans l'eau du robinet à Bruxelles ? Quel sera le seuil définitif pour les PFAS4 ?

Quelles seront les conséquences du dépassement de ce seuil ?

En cas de dépassement considérable des normes au niveau d'un captage particulier, nous pourrions réduire au maximum son utilisation plutôt que de contaminer l'eau déjà stockée. Pourquoi les mesures sont-elles réalisées au niveau des réservoirs et non des captages ?

Quelles sont les mesures adoptées par Vivaqua lorsque des pics importants sont détectés dans les mesures ? La source de la pollution est-elle recherchée en amont ?

¹¹²⁷ **Mevrouw Cielte Van Achter (N-VA).**- In april 2023 antwoordde u op mijn vragen over vervuiling dat de PFOS-waarden in de Zenne en het kanaal een aantal keren de normen overschreden, maar dat ze wel onder de Europese maximumnormen bleven. U zei dat er door de overschrijding langetermijnrisico's ontstonden en kondigde aan dat u vanaf mei 2023 het gehalte van zeventien PFAS in het oppervlaktewater zou laten monitoren.

Daarnaast kregen we informatie over de PFOS-concentraties in het water van de twee zuiveringsstations. Er heeft zich een probleem voorgedaan met de metingen daar. U zou daarover een haalbaarheidsstudie laten uitvoeren. In april kon u echter nog geen informatie geven over die aanbesteding of over de stand van zaken van de metingen in de zuiveringsstations. Kunt u dat vandaag wel toelichten?

Volgens mij is het grootste probleem echter de bodemverontreiniging. Ik hoop dat u ondertussen vooruitgang hebt geboekt op het vlak van het onderzoek en de aanpak daarvan. U zei eerder al dat er zich op meerdere locaties vermoedelijk PFAS-verontreiniging heeft voorgedaan. Op zeven locaties werd zelfs een overschrijding van de Vlaamse richtwaarden vastgesteld. Leefmilieu Brussel heeft de eigenaars van die terreinen aanbevolen om bijkomende studies uit te voeren teneinde de verontreiniging grondig te bestuderen en na te gaan of er maatregelen nodig zijn. Het is vreemd dat de

Mme Cielte Van Achter (N-VA) (en néerlandais).- En avril 2023, vous m'avez indiqué que vous feriez contrôler les niveaux de dix-sept PFAS dans les eaux de surface à partir du mois de mai.

Par ailleurs, nous avons reçu des informations sur les concentrations de PFOS dans l'eau provenant des deux stations d'épuration. Qu'en est-il aujourd'hui des mesures dans ces stations ?

Selon moi, le principal problème est la contamination du sol. Il a été constaté que sept sites dépassaient les valeurs indicatives flamandes. Bruxelles Environnement a donc recommandé aux propriétaires de ces sites d'étudier en profondeur la contamination et de déterminer si des mesures sont nécessaires.

Je vois sur la carte établie par Bruxelles Environnement qu'il subsiste en Région bruxelloise de nombreuses zones orange et rouges qui présentent un risque accru de contamination par les PFAS. C'est inquiétant. Quelle est la prochaine étape dans la lutte contre la contamination des sols ?

overheid niet verder kan gaan dan aanbevelingen wanneer er op een privéterrein verontreiniging wordt vastgesteld.

Leefmilieu Brussel zou daarnaast een onafhankelijke expert opdragen om de bodemverontreiniging verder te onderzoeken en in kaart te brengen. Die laatste publiceerde het vandaag op zijn website. Als ik de kaart bekijk, dan zie ik dat er in het Brussels Gewest nog steeds heel wat oranje en rode zones zijn met een verhoogd of sterk verhoogd risico op PFAS-verontreiniging. Dat is zorgwekkend.

Wat is uw volgende stap in de aanpak van die bodemverontreiniging?

¹¹²⁹ In welke mate worden de Europese en Vlaamse normen in het kanaal en de Zenne overschreden? Welke gezondheidsrisico's brengt die vervuiling met zich mee op lange en middellange termijn?

Wordt er intussen breder en preciezer gemonitord op PFAS in de leefomgeving? Blijven de 17 PFAS die in het oppervlaktewater worden gemeten onder de Vlaamse en Europese grenswaarden?

Wat zijn de resultaten van de haalbaarheidsstudie over de verbetering van de waterzuivering en de preciezere controle van het oppervlaktewater? Welke acties onderneemt u om de PFAS-vervuiling in onze leefomgeving en meer bepaald in de Brusselse waterlopen af te bouwen?

Welke conclusies trok de onafhankelijke expert na zijn onderzoek? Zijn er duidelijke normen uitgewerkt? Hoe worden terreinen gesaneerd waar een overschrijding van de grenswaarden is vastgesteld? Ligt de verantwoordelijkheid voor de uitvoering en betaling van studies en eventuele remediëring bij de eigenaars?

Het Vlaams Gewest zal tijdens het Belgische voorzitterschap van de Raad van de Europese Unie de uitfasering van PFAS op de agenda zetten. Eerder heeft het Vlaams Gewest al voorgesteld om een uitgebreide producentenverantwoordelijkheid voor PFAS op te nemen in het Europees recht, zodat de gevolgen van PFAS-verontreiniging niet op de belastingbetaler wordt afgewenteld. Steunt u die initiatieven?

Werden er in Brussel al zogenaamde maatregelen van het type 'no regret' getroffen, bijvoorbeeld met betrekking tot het fixeren van grond of het afraden van consumptie van groenten en fruit uit moestuinen en van eieren van eigen kippen?

Wat is uw standpunt over een interfederaal PFAS-fonds dat uw Vlaamse ambtgenoot Demir heeft voorgesteld? Zo'n fonds zou nuttig zijn om mensen te ondersteunen die met verontreiniging te maken krijgen.

¹¹³¹ **Mevrouw Ingrid Parmentier (Ecolo)** (in het Frans).- *PFAS kregen onlangs veel media-aandacht naar aanleiding van de drinkwatervervuiling. Tijdens het actualiteitsdebat op 15 november 2023 stelde u ons gerust over de kwaliteit van het*

Dans quelle mesure les normes européennes et flamandes sont-elles dépassées dans le canal et la Senne ? Quels sont les risques pour la santé ?

Les dix-sept PFAS dont j'ai parlé restent-elles bien en deçà des limites ?

Quelles mesures prenez-vous pour réduire la pollution par les PFAS dans les cours d'eau bruxellois ?

Comment les terrains présentant un dépassement des valeurs limites sont-ils assainis ? Le sont-ils aux frais des propriétaires ?

Soutenez-vous les initiatives visant à supprimer progressivement les PFAS et à inscrire dans le droit européen le principe de responsabilité du producteur ?

Des mesures consistant à geler des terres ou à déconseiller la consommation de denrées produites dans des potagers ou des poulaillers sont-elles appliquées à Bruxelles ?

Soutenez-vous la proposition de votre homologue flamande de créer un fonds PFAS interfédéral ?

Mme Ingrid Parmentier (Ecolo).- Les PFAS ont reçu ces derniers temps beaucoup d'attention médiatique à la suite de la pollution de l'eau potable par ces substances. Vous avez heureusement pu nous rassurer sur la qualité de l'eau potable

drinkwater in Brussel, althans wat de toekomstige Europese normen betreft. De vervuiling is echter niet beperkt tot waterwingebieden.

Welke vooruitgang is er geboekt met de aanpassing van de kaderordonnantie Water? Lopen er besprekingen tussen Leefmilieu Brussel en Vivaqua over het definiëren van drempelwaarden en de maatregelen die genomen moeten worden als die overschreden worden?

Welke wetgeving bestaat er of is er in voorbereiding voor bodems, grondwater, waterlopen en vissen? Welke drempels worden toegepast als er geen wetgeving is?

Afgelopen voorjaar zei u dat vanaf mei 2023 zeventien PFAS in het oppervlaktewater zouden worden gemonitord. Wat zijn de resultaten? Hoe zijn die waarden veranderd sinds mei 2023?

Bestaan er milieunormen voor bedrijven die PFAS op ons grondgebied gebruiken? Hoe worden PFAS behandeld in milieuvergunningen?

Leefmilieu Brussel heeft de resultaten van de PFAS-metingen gepubliceerd, samen met een kaart met de risicolocaties. Hoe zal die inventaris worden opgevolgd? Zijn er bijvoorbeeld plannen om de grond in moestuinen en andere kwetsbare gebieden te testen?

distribuée en Région bruxelloise par Vivaqua lors du débat d'actualité du 15 novembre 2023, en tout cas par rapport aux futures normes européennes.

Les pollutions aux PFAS ne se limitent toutefois pas aux captages d'eau. C'est donc l'occasion de faire un état des lieux et des mesures qui ont également été prises dans d'autres domaines, comme la pollution des sols, des nappes phréatiques, et des cours et plans d'eau.

Concernant la législation sur l'eau potable, où en est la modification de l'ordonnance-cadre « Eau » ? Des discussions sont-elles en cours entre Bruxelles Environnement et Vivaqua afin de définir des seuils de vigilance en dessous de la future norme européenne et les mesures qui seraient prises au cas où ces seuils seraient dépassés ? Si oui, ces discussions ont-elles déjà donné des résultats ?

Quelle est la législation existante ou en préparation pour ce qui concerne les sols, les eaux souterraines, les plans et cours d'eau ainsi que les poissons ? Quels sont les seuils de pollution appliqués à défaut de législation ?

Au printemps dernier, vous avez dit qu'à partir de mai 2023, dix-sept PFAS seraient suivies dans les eaux de surface et permettraient d'approfondir nos connaissances sur l'état des lieux bruxellois. Ces mesures ont-elles eu lieu ? Quels en sont les résultats et, s'ils sont disponibles, quelle est l'évolution de ces valeurs depuis le mois de mai 2023 ?

Existe-t-il des normes d'émission des PFAS dans l'environnement pour les entreprises qui utiliseraient de telles substances sur notre territoire ? Comment la question des PFAS est-elle traitée dans les permis d'environnement ? Quelle est la législation ou, à défaut, quels sont les seuils et règles de décision appliqués ?

Bruxelles Environnement a publié une carte indiquant les sites à risque - donc à pollution potentielle ou avérée - tant au niveau du sol que des eaux souterraines et les mesures de concentration de PFAS existantes. Je tiens à vous féliciter pour cette transparence. Quel suivi sera donné à cet inventaire par la Région et les communes ? Est-il par exemple prévu de tester les sols des potagers ou d'autres zones sensibles qui se trouvent dans des zones à risque afin de confirmer ou infirmer les suspicions de pollution ?

Bruxelles Environnement a établi un code de bonnes pratiques pour l'étude et le traitement des PFAS dans le sol et l'eau souterraine, destiné aux experts en pollution du sol. Il est disponible depuis janvier 2022. Ce code définit les modalités pratiques d'investigation des PFAS lors des études de sol.

Lorsque des tests sont effectués, un rapport doit-il obligatoirement être envoyé à Bruxelles Environnement, de façon à lui permettre de mettre à jour la carte de pollution des

¹¹³³ *Voor de bodemverontreinigingsdeskundigen heeft Leefmilieu Brussel een gids van goede praktijken opgesteld voor de meting en behandeling van PFAS in bodem en grondwater. Zijn zij verplicht om een rapport op te sturen wanneer ze tests uitvoeren, zodat Leefmilieu Brussel de bodemverontreinigingskaart kan bijwerken en de nodige maatregelen kan nemen?*

Zijn de Brusselse waterzuiveringsstations ondertussen uitgerust om PFAS correct te meten?

Is het mogelijk om saneringsmaatregelen op te leggen en de verantwoordelijken te laten betalen wanneer verontreiniging is aangetoond?

sols - en particulier la pollution par les PFAS - et de prendre les mesures nécessaires ?

Une étude était en cours pour déterminer les moyens d'améliorer la qualité des eaux rejetées au débouché des stations d'épuration bruxelloises. Quels sont les résultats de cette étude ? Nos stations ou les laboratoires auxquels elles font appel sont-ils aujourd'hui équipés d'appareils permettant de mesurer correctement les PFAS ?

Ecolo se dit en faveur du principe du pollueur-payeur. Là où des pollutions sont avérées, est-il aujourd'hui possible d'imposer la dépollution et la prise en charge de celle-ci par ses responsables ? Est-ce le cas pour les sites bruxellois dont la pollution a déjà été détectée ?

¹¹³⁵ **De heer Christophe De Beukelaer (Les Engagés)** (in het Frans).- *In het Brussels Gewest zijn we altijd ruim onder de Europese drempelwaarde van 100 ng/l voor PFAS20 gebleven. Veel waarnemers en deskundigen vinden evenwel dat die norm achterhaald is en, gezien de huidige kennis, veel lager zou moeten zijn.*

M. Christophe De Beukelaer (Les Engagés).- Mes collègues viennent de rappeler l'historique du dossier des PFAS, dont on parle beaucoup ces derniers temps. L'Union européenne a fixé un seuil de 100 ng/l pour les PFAS20. En Région de Bruxelles-Capitale, nous avons toujours été largement en dessous de cette norme.

U vermeldde de mogelijkheid dat Brussel zich aansluit bij Wallonië, dat een waakzaamheidsdrempel van 30 ng/l voor PFAS20 wil instellen. Die drempelwaarde is in het Brussels Gewest meermaals overschreden. Zo werden in 2020 vier overschrijdingen vastgesteld, met niveaus die opliepen tot 45 ng/l.

Deux points sont toutefois à relever. Le premier est que cette norme est considérée par de nombreux observateurs et experts comme largement dépassée. En effet, la recherche ayant progressé, la norme fixée devrait être beaucoup plus basse. Monsieur le Ministre, vous avez évoqué la possibilité pour Bruxelles de s'aligner sur la Wallonie, qui a l'intention de fixer un seuil de vigilance à 30 ng/l pour les PFAS20. Or, ce seuil a été dépassé à plusieurs reprises en Région bruxelloise. Je vous ai d'ailleurs posé une question écrite à ce sujet. En 2020, ce seuil de vigilance a été dépassé à quatre reprises, avec des taux s'élevant jusqu'à 45 ng/l. Ces dépassements ont certainement eu lieu pendant des périodes relativement longues, sans doute de quelques semaines. C'est cependant difficile à déterminer, car nous ne disposons que d'une douzaine de prélèvements pour l'année 2022.

Naast PFAS20 zijn we ook geïnteresseerd in PFAS4, de vier gevaarlijkste PFAS. In de drinkwaterreservoirs van Eigenbrakel, Ukkel en Sint-Genesius-Rode werden de Deense norm van 2 ng/l en de Vlaamse norm van 4 ng/l meermaals overschreden.

Outre les PFAS20, les PFAS4 nous intéressent aussi. Il s'agit des quatre PFAS les plus dangereuses. Dans les réservoirs de Callois, d'Uccle et de Rhode-Saint-Genèse, la norme danoise de 2 ng/l, et celle de la Flandre fixée à 4 ng/l, ont été régulièrement dépassées.

¹¹³⁷ *Hoe zal de Brusselse wetgeving evolueren? Hoe kan de aanwezigheid van PFAS in het Brusselse water op korte termijn worden verminderd? Welke middelen geeft u daartoe aan Vivaqua?*

Je me joins donc aux questions posées par mes collègues, mais je voudrais aussi intervenir dans le cadre de la présidence belge du Conseil « Environnement » de l'Union européenne.

Aangezien het uiterst moeilijk is om reeds aanwezige PFAS te elimineren, moet de productie ervan bij de bron worden stopgezet. Daarvoor zijn ook beslissingen op Europees niveau nodig. Zult u het Belgische voorzitterschap van de Raad van de Europese milieuministers aangrijpen om vooruitgang in die kwestie te boeken op Europees niveau? Op 15 januari 2024 vindt er een informele raad plaats. Hebt u het onderwerp op de agenda gezet?

Comment mettez-vous à profit cette présidence pour lutter contre la présence de PFAS en Région bruxelloise ?

Un conseil informel des ministres de l'Environnement se tiendra le 15 janvier. Avez-vous inscrit ce sujet à son ordre du jour ? Dans l'affirmative, quels sont vos objectifs ? Avez-vous prévu de discuter d'une révision des normes européennes ? Qu'en est-il des quatre PFAS les plus dangereuses ?

Op 1 en 2 februari 2024 is er in Antwerpen een tweedaagse internationale conferentie over PFAS onder leiding van de Vlaamse minister van Omgeving. Neemt u daaraan deel? Bent u van plan om soortgelijke evenementen te organiseren?

Étant donné qu'il est extrêmement difficile d'éliminer les PFAS déjà présentes, la seule solution consiste dès lors à arrêter leur production à la source. De telles décisions doivent aussi être prises au niveau européen.

Une conférence internationale de deux jours sur les PFAS aura lieu à Anvers les 1er et 2 février 2024, sous la présidence de la ministre flamande de l'Environnement. Y participerez-vous ? Comptez-vous profiter de la présidence belge du Conseil de l'Union européenne pour organiser des événements similaires ?

Il importe de savoir comment évoluera la législation bruxelloise et comment vous profiterez de la présidence belge pour progresser sur ce dossier à l'échelon européen. Comment réduire à court terme la présence de PFAS dans les eaux bruxelloises ? Quels moyens donnez-vous à Vivaqua pour qu'elle prenne les mesures nécessaires ?

¹¹³⁹ **De heer Bruno Bauwens (PTB)** (in het Frans).- *Veel wetenschappers zijn van mening dat de PFAS-normen die we gebruiken, verouderd zijn. Sommige landen, zoals Nederland en Denemarken, gebruiken andere normen. In Nederland wordt op bepaalde plaatsen zelfs een nulnorm gehanteerd.*

M. Bruno Bauwens (PTB).- Je suis ravi d'enfin pouvoir vous interroger sur les PFAS à Bruxelles. De nombreux scientifiques estiment que les normes que nous utilisons sont largement dépassées. Certains pays, comme les Pays-Bas ou le Danemark, en utilisent d'autres. Au sein même des Pays-Bas, une norme zéro est même appliquée à certains endroits : la moindre substance détectée est considérée comme un danger et les autorités interviennent.

Welke normen hanteert uw kabinet? Bent u van plan om PFAS4-normen in te voeren, namelijk 4 of 2 ng/l?

Quelles normes votre cabinet applique-t-il ? Comptez-vous appliquer des normes PFAS4, à savoir de 4 ou 2 ng/l, comme aux Pays-Bas et au Danemark ?

De wetenschap boekt vooruitgang. Ik sluit me daarom aan bij de vraag van mijn collega's om wetenschappers in het parlement uit te nodigen, zodat we een open debat kunnen voeren over de gevaren van PFAS en de te hanteren normen.

De nombreux scientifiques appellent à un débat ouvert sur les normes. Je me joins donc aux questions de mes collègues et vous demande à tous de bien vouloir inviter au Parlement des scientifiques pour que nous menions une discussion ouverte sur les dangers des PFAS et les normes applicables. Actuellement, nous n'avons pas de norme, mais nous n'avons surtout pas de débat. Or, la science avance.

Waarom hebben we geen lijst ontvangen van alle PFAS die Vivaqua heeft getest? We hebben de resultaten van 24 tests ontvangen, maar de wetenschappers willen weten welke PFAS getest zijn en wat de waarden per PFAS zijn, zodat ze de cijfers beter kunnen beoordelen.

Au sujet des tests de Vivaqua, pourquoi ne recevons-nous pas la liste de toutes les PFAS testées ? Nous avons reçu les résultats de 24 tests, mais les scientifiques veulent savoir quelles PFAS ont été testées et quelles sont les valeurs par PFAS afin de mieux évaluer les chiffres.

Quant aux résultats du réservoir de Rhode-Saint-Genèse, ils dépassent les normes de l'Autorité européenne de sécurité des aliments et représentent donc un risque pour les enfants et leur système immunitaire. Pourrions-nous disposer des résultats par composant ?

¹¹⁴¹ *U zei ook dat u de burgemeesters op de hoogte brengt zodra de drempel wordt overschreden. Met welke burgemeesters hebt u contact opgenomen en wanneer? Hebben de gemeenten ingegrepen? Blijft u de zaak opvolgen of laat u alles aan de burgemeesters over?*

Vous avez aussi dit que, dès que le seuil est dépassé, vous avertissez les bourgmestres. Pouvez-vous nous faire savoir quels bourgmestres vous avez contactés et quand ? Les communes sont-elles intervenues d'une manière ou d'une autre ? Y a-t-il eu un suivi ou bien vous en désintéressez-vous une fois que

Bent u van plan om meer tests uit te voeren en een gewestelijke kaart met risicozones zoals brandweerkazernes op te stellen? Wat gebeurt er als zo'n risicozone wordt vastgesteld?

Wie is tot slot verantwoordelijk voor het PFAS-dossier in Brussel? Drie maanden geleden wees u de verantwoordelijkheid toe aan Vivaqua. Toch stuurde Vlaams minister Zuhail Demir een brief naar u. Voor anderen lijkt uw verantwoordelijkheid in deze zaak duidelijker dan voor uzelf.

¹¹⁴³ **Mevrouw Lotte Stoops (Groen).** - Vermoedelijk is het laatste woord over dit thema nog niet gezegd. Het schandaal over 3M in Vlaanderen speelt nog altijd mee en het is belangrijk dat Brussel gebruikmaakt van de exponentieel toegenomen kennis en het bewustzijn. De laatste discussie vond hier plaats in november 2023 en het is goed om te blijven debatteren want het is van het grootste belang dat de Brusselaars op de hoogte blijven.

Europa is sowieso de belangrijkste hefboom om de vervuiling aan de basis te stoppen. Als chemicaliën niet afbreken, zullen de waarden blijven stijgen, tot die stoffen niet meer worden geproduceerd. Dat is basiswiskunde. Net zoals luchtvervuiling stopt vervuild water niet aan de gewestgrenzen. Samenwerking en samen vooruitgang boeken zullen essentieel zijn. Groen pleit al heel lang voor een uitfasering, maar de Europese regelgeving daarover is nog altijd niet goedgekeurd. Voor mijn partij moet dat punt weer op de agenda komen.

Tijdens de bespreking van de ordonnantie zullen we het straks nog over poly- en perfluoralkylstoffen (PFAS) in het drinkwater hebben. Ik dank u voor het werk dat u daarvoor hebt gedaan, maar ik zou het ook graag hebben over andere plaatsen waar PFAS-verontreiniging kan plaatsvinden, namelijk in de bodem en moestuinen, maar ook in het grondwater, de waterlopen, de watermassa's en in de lichamen van mensen. Ik begrijp dat de diensten en vooral Leefmilieu Brussel al heel wat werk hebben verricht en verrichten om de waarden te meten op andere plaatsen waar PFAS kunnen worden teruggevonden. Kunt u daarover meer uitleg geven?

Het principe dat de vervuiler betaalt is voor Groen en Ecolo heel belangrijk. Hoe hebt u dat al kunnen toepassen?

¹¹⁴⁵ **De heer Alain Maron, minister (in het Frans).** - Bij de behandeling van het ontwerp van ordonnantie zullen een aantal elementen aan bod komen, waaronder de normen.

Poly- en perfluoralkylstoffen (PFAS) zijn eeuwig: ze stapelen zich op in het organisme, verstoren de hormoonhuishouding en kunnen kanker en vruchtbaarheids- en gezondheidsproblemen

les bourgmestres sont avertis ? Il me semble en effet que c'est souvent l'attitude qu'adopte ce gouvernement.

Avez-vous prévu d'effectuer plus de tests et de mettre au point une cartographie de la Région bruxelloise, reprenant les zones à risque, comme les casernes de pompiers ? J'habite tout près d'une caserne de pompiers dont on sait que le sol a été contaminé et deux écoles se trouvent dans les environs. Que se passe-t-il à partir du moment où une telle zone est définie ?

Enfin, qui est le responsable dans ce dossier ? Il y a trois mois, lorsque vous avez été interrogé la première fois à ce sujet, vous avez attribué la responsabilité à Vivaqua. Pourtant, c'est à vous que la ministre flamande de l'Énergie Zuhail Demir a envoyé un courrier. Votre responsabilité en la matière paraît plus claire dans l'esprit des autres que dans le vôtre. Dans le dossier des PFAS à Bruxelles, êtes-vous oui ou non le ministre compétent ?

Mme Lotte Stoops (Groen) (en néerlandais). - *Le scandale 3M en Flandre produit toujours ses effets et il est important que Bruxelles exploite la prise de conscience et les connaissances croissantes sur le sujet.*

Quoi qu'il en soit, l'Europe est le principal levier pour stopper la pollution à la source. Sans décomposition des produits chimiques, les valeurs continueront d'augmenter jusqu'à ce que ces substances ne soient plus produites. C'est purement mathématique. Groen plaide depuis longtemps pour leur suppression progressive, mais la réglementation européenne n'a toujours pas été approuvée. Pour mon parti, ce point doit être remis à l'ordre du jour.

J'ai cru comprendre que vos services et Bruxelles Environnement ont déjà énormément travaillé pour mesurer les valeurs de PFAS à d'autres endroits. Pouvez-vous nous en dire plus ?

Pour Groen et Ecolo, le principe du pollueur-payeur est très important. Comment avez-vous déjà pu l'appliquer ?

M. Alain Maron, ministre. - Plusieurs sujets vont être abordés au point suivant de l'ordre du jour, l'examen du projet d'ordonnance, et votre question y trouvera quelques éléments de réponse, notamment sur les normes.

Ce dossier complexe est en constante évolution. Bioaccumulables, les substances per- et polyfluoroalkylées

veroorzaken. Daarom ben ik voorstander van een geleidelijk, maar algemeen verbod op PFAS aan de bron. We kunnen niet verwachten dat ze uit ons voedsel en water verdwijnen als we tegelijkertijd de productie en verkoop ervan blijven toestaan.

¹¹⁴⁷ *(verder in het Nederlands)*

Wat de huidige of toekomstige wetgeving betreft, voor bodems geldt de Bodemordonnantie van 5 maart 2009, gewijzigd op 23 juni 2017. Voor het grondwater is dat het besluit van de Brusselse regering van 10 juni 2010 betreffende de bescherming van het grondwater tegen verontreiniging en achteruitgang van de toestand.

In die teksten zijn voorlopig geen PFAS-normen opgenomen, maar er lopen gesprekken over een voorstel van de Europese Commissie voor een richtlijn tot herziening van de Kaderrichtlijnen Water, Grondwater en Oppervlaktewater, waarin een ontwerpnorm voor PFAS is opgenomen.

Voor het oppervlaktewater geldt het besluit van de Brusselse regering van 24 maart 2011 tot vaststelling van de milieukwaliteitsnormen, de basiskwaliteitsnormen en de chemische normen voor oppervlaktewateren tegen verontreiniging veroorzaakt door bepaalde gevaarlijke stoffen en andere verontreinigende stoffen (gewijzigd bij besluit van 17 december 2015).

Wat het leidingwater betreft, de goedkeuring in tweede en laatste lezing van het ontwerp van besluit betreffende de kwaliteit van voor menselijke consumptie bestemd water, zal op de agenda komen in februari of maart 2024. Eerst moet het parlement de wijziging van de Kaderordonnantie Water goedkeuren, om het besluit van een rechtsgrondslag te voorzien.

¹¹⁴⁹ *(verder in het Frans)*

In 2023 is een kaart gepubliceerd van terreinen die verontreinigd of mogelijk verontreinigd zijn door PFAS. Die kaart is gebaseerd op de studie van activiteiten die verontreiniging zouden kunnen veroorzaken, uitgevoerd door een externe deskundige in 2021, bodemonderzoeken en de analyses die Leefmilieu Brussel tussen 2021 en 2023 uitvoerde.

Zodra een terrein op die kaart staat, moet een bodemverontreinigingsexpert de PFAS analyseren. Het principe 'de vervuiler betaalt' is van toepassing. De milieuvergunningsordonnantie en het Wetboek van Inspectie,

(PFAS) agissent comme des perturbateurs endocriniens ; elles peuvent provoquer des cancers et des problèmes de fertilité et de santé.

En tant qu'écologiste, je suis en faveur de l'interdiction progressive mais générale des PFAS à la source. Nous ne pouvons prétendre à leur disparition dans notre alimentation et dans l'eau si, par ailleurs, nous continuons à soutenir leur production et leur mise sur le marché. Ces polluants sont dits « éternels », ils s'accumulent et engendreront toujours plus de problèmes si nous n'y mettons pas le holà. Nous nous devons de cesser la production et l'utilisation de ces produits nocifs, dangereux pour la santé et l'environnement – c'est une question de crédibilité et de cohérence.

(poursuivant en néerlandais)

En ce qui concerne les sols, c'est l'ordonnance « Sols » du 5 mars 2009 qui s'applique et, pour les eaux souterraines, c'est l'arrêté du gouvernement bruxellois du 10 juin 2010. Aucune norme relative aux PFAS n'est prévue dans ces textes, mais des discussions sont en cours.

Pour les eaux de surface, c'est l'arrêté du gouvernement bruxellois du 24 mars 2011 qui s'applique.

Enfin, pour l'eau du robinet, le projet d'arrêté relatif à la qualité des eaux destinées à la consommation humaine sera examiné en dernière lecture en février ou mars 2024.

(poursuivant en français)

Concernant les sites repris sur la carte des PFAS, le code de bonnes pratiques et les études des sols, une cartographie des terrains pollués ou potentiellement pollués aux PFAS a été publiée en 2023 sur la base, d'une part, de l'étude des procédés et activités pouvant générer des pollutions, réalisée par un expert externe en 2021, et d'autre part, de campagnes d'analyses réalisées par Bruxelles Environnement entre 2021 et 2023 et d'études de sols. Je l'ai déjà expliqué en son temps en commission.

Preventie, Vaststelling en Bestrafing van Milieumisdrijven, en Milieuaansprakelijkheid verplichten de exploitant om het terrein in een toestand te brengen waarin het geen gevaar of hinder meer oplevert. Dat betekent dat preventieve maatregelen zoals in Vlaanderen niet vereist zijn.

Leefmilieu Brussel heeft op zijn website een lijst met veelgestelde vragen over PFAS gepubliceerd om het grote publiek te informeren.

Leefmilieu Brussel werkt actief samen met onderzoekers van het project Archisols. Hun archiefonderzoek maakt het mogelijk om de bodeminventaris te vervolledigen en de onderzoeken van de deskundigen beter te sturen.

¹¹⁵¹ *Er is op dit ogenblik geen vergunning voor de productie of het gebruik van PFAS aangevraagd in het Brussels Gewest.*

De milieuvergunningen bevatten geen lozingsnormen voor PFAS. In de vergunningen worden normen vastgesteld voor stoffen waarvan bekend is dat ze in het bedrijf aanwezig zijn en die in de riolering of het oppervlaktewater geloosd mogen worden. Stoffen waarvoor geen norm is vastgesteld, worden verondersteld niet aanwezig te zijn en bijgevolg is de lozing ervan verboden. Standaard is de norm impliciet nul.

Leefmilieu Brussel heeft van februari tot april 2023 opnieuw de aanwezigheid van PFAS in stedelijk afvalwater onderzocht bij de in- en uitgangen van de zuiveringsstations. De concentraties bleven evenwel onder de kwantificatielimiet van de meetapparatuur (0,05 µg/l).

Voor het oppervlaktewater wordt er sinds mei 2023 een maandelijkse monitoring van PFAS uitgevoerd in de Zenne, het kanaal en de Woluwe. De monitoring is uitgebreid tot 21 PFAS. Het laboratorium heeft de resultaten gevalideerd voor mei tot juli 2023. Zes van de 21 PFAS bleven onder de kwantificeringsgrens van 0,01 µg/l.

Lorsqu'un terrain est repris sur cette carte, l'expert en pollution des sols devra analyser les PFAS. Le principe du pollueur-payeur est d'application.

Depuis l'obligation imposée en 2021 d'analyser les PFAS dans le sol et les eaux souterraines, plusieurs cas ont été identifiés. Les responsables des pollutions aux PFAS sont obligés de les éliminer par assainissement. En outre, l'ordonnance « Permis d'environnement » et le Code de l'inspection, la prévention, la constatation et la répression des infractions en matière d'environnement et de la responsabilité environnementale prévoient l'obligation pour l'exploitant de remettre le site dans un état tel qu'il ne s'y manifeste plus aucun danger ou nuisance.

Ainsi, la prise de mesures préventives telles qu'appliquées en Flandre (« no regretmaatregelen ») n'est pas nécessaire.

En matière de communication, Bruxelles Environnement a publié sur son site internet une liste de questions fréquemment posées relatives aux PFAS pour informer le grand public.

Bruxelles Environnement collabore activement avec les chercheurs du projet Archisols. Les recherches archivistiques permettent en effet d'enrichir et de compléter l'inventaire de l'état des sols et donc de mieux orienter les investigations lors des études réalisées par les experts. Bruxelles Environnement a soutenu et continue de soutenir l'équipe du projet Archisols auprès d'Innoviris pour qu'elle obtienne le financement nécessaire.

Concernant les normes d'émission des PFAS dans l'environnement, à l'heure actuelle, aucune autorisation pour la production ou l'utilisation des PFAS n'a été sollicitée en Région de Bruxelles-Capitale. La situation est donc différente de celle des autres Régions. Les permis d'environnement délivrés pour des installations classées ne contiennent aucune norme de rejet en ce qui concerne les PFAS. Ces permis établissent des normes pour des substances dont la présence est établie dans l'entreprise et pour lesquelles le permis autorise un rejet en égout ou en eaux de surface. Les substances pour lesquelles aucune norme n'est fixée étant supposées absentes, leur rejet est interdit. Par défaut, la norme est implicitement de zéro.

Au sujet de l'étude de faisabilité pour l'amélioration du traitement des eaux usées en stations d'épuration, Bruxelles Environnement a de nouveau recherché la présence de PFAS dans les eaux résiduaires urbaines au niveau des stations d'épuration, en entrée et en sortie, de février à avril 2023. Malgré les démarches entreprises pour obtenir des données fiables de la part d'un laboratoire agréé, les concentrations sont restées inférieures à la limite de quantification des appareils de mesures (0,05 µg/l). Il n'est donc pas encore possible de déterminer le taux d'abattement de ces PFAS dans les stations d'épuration bruxelloises, vu leur niveau de dilution et leur très faible présence.

Concernant le suivi des PFAS dans les eaux de surface, une surveillance mensuelle plus précise de ces substances dans les

¹¹⁵³ *Over de naleving van de huidige Europese normen voor PFOS en voor de nieuwe stoffen die aan het monitoringprogramma zijn toegevoegd, zullen we pas conclusies kunnen trekken na een jaar, dat wil zeggen nadat er twaalf monsters zijn genomen. De metingen zijn pas in mei 2023 van start gegaan. De eerste drie maanden hebben de PFOS-concentraties de maximaal toegestane concentratie in de drie waterlopen nog niet overschreden.*

De gevalideerde meetgegevens worden gepubliceerd op het onlineplatform BruWater. De risico's voor de volksgezondheid in verband met de aanwezigheid van PFAS in het oppervlaktewater van de Zenne en het kanaal zijn a priori minimaal, zolang de aanbevelingen worden nageleefd, zoals het zwemverbod in het kanaal.

De monitoring van PFAS in het grondwater is in 2016 gestart voor het Brusseliaan voor twee PFAS: PFOA en PFOS. Nadien is de monitoring uitgebreid naar andere stoffen en naar vijf andere grondwaterlagen, overeenkomstig de kaderrichtlijn Water.

In 2023 is de monitoring van de grondwaterkwaliteit uitgebreid tot 32 PFAS, waarvan 22 van de 24 zijn opgenomen in de herzieningslijst van richtlijn 2006/118/EG betreffende de bescherming van het grondwater en 20 in de herzieningslijst van richtlijn 2020/2184/EU betreffende de drinkwaterkwaliteit. Die teksten zijn nog niet wettelijk bindend, maar zullen in de komende maanden of jaren worden goedgekeurd.

We hebben 37 locaties gemonitord. In 10,5% van de grondwaterlocaties werden overschrijdingen van de norm van 4,4 ng/l vastgesteld, met een piekconcentratie van 25,27 ng/l.

Wat het diepe grondwater betreft, overschreed geen enkele locatie de toekomstige norm van 100 ng/l. Hoewel het water op die locaties niet bestemd is voor menselijke consumptie, moeten we toch waakzaam blijven, want in alle monsters werd een maximale concentratie van 40 ng/l waargenomen.

eaux de la Senne, du canal et de la Woluwe est réalisée depuis le mois de mai 2023. Dans ce cadre, le suivi de la colonne d'eau est élargi à 21 PFAS. Les résultats sont validés par le laboratoire pour les analyses de mai à juillet 2023. Les concentrations de 6 des 21 PFAS étant restées inférieures à la limite de quantification des appareils de mesures (0,01 µg/l), il n'est pas possible de les quantifier clairement à ce stade.

Nous ne pourrions tirer de conclusions quant au respect des normes européennes de qualité environnementale en vigueur relatives aux concentrations moyennes annuelles pour l'acide perfluorooctanesulfonique (PFOS) et pour ces nouvelles substances ajoutées au programme de surveillance qu'après une année de suivi, soit après douze prises d'échantillons. Nous n'y sommes pas encore, les mesures ayant seulement commencé en mai 2023. Notons cependant que les concentrations en PFOS sur ces trois mois d'analyse ne dépassent pas la concentration maximale admissible dans les trois cours d'eau.

Les données mesurées disponibles et validées dans le cadre du réseau de surveillance sont accessibles sur la plateforme en ligne BruWater. Les risques pour la santé publique liés à la présence de PFAS dans les eaux de surface de la Senne et du canal pour la santé sont a priori minimales, tant que les recommandations liées à l'utilisation de ces eaux sont respectées, comme l'interdiction de se baigner dans le canal.

Par ailleurs, la surveillance des PFAS dans les eaux souterraines a débuté en 2016 dans la nappe phréatique des Sables du Bruxellien par le suivi de deux PFAS : l'acide perfluorooctanoïque (PFOA) et le sulfonate de perfluorooctane (PFOS). Elle a également été étendue aux substances à suivre et à l'ensemble des eaux souterraines déclarées au titre de la directive-cadre sur l'eau. Cinq masses d'eau sont concernées.

En 2023, le suivi de la qualité des eaux souterraines a été étendu à 32 PFAS parmi lesquelles 22 sur 24 sont reprises sur la liste de la proposition de révision de la directive 2006/118/CE du Parlement européen et du Conseil du 12 décembre 2006 sur la protection des eaux souterraines contre la pollution et la détérioration, et 20 sont reprises sur la liste de la révision de la directive (UE) 2020/2184 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2020 relative à la qualité des eaux destinées à la consommation humaine.

Nous avons analysé 37 sites de surveillance répartis dans les nappes phréatiques et profondes. Parmi la liste des 24 PFAS figurant sur la proposition de révision de la directive relative aux eaux souterraines, deux n'ont pas encore fait l'objet d'analyses. Je rappelle que ces textes n'ont pas encore de portée légale, ils aboutiront dans les mois ou années à venir.

Sur la base des données disponibles concernant le respect de la norme de 4,4 ng/l exprimée en PFOA équivalents pour la somme des 24 PFAS listés dans la proposition de révision de la directive relative aux eaux souterraines, 10,5 % des sites dont les

¹¹⁵⁵ *Voor het leidingwater heeft Vivaqua de twintig gevaarlijkste PFAS gecontroleerd in de reservoirs eind 2021 en aan de kranen van de consumenten midden 2022. Bij die metingen werd de toekomstige norm van 100 ng/l voor alle twintig PFAS nageleefd. Sinds 2023 maakt de monitoring van die stoffen integraal deel uit van de controles van Vivaqua.*

De streefwaarde van 4 ng/l voor de vier gevaarlijkste PFAS is een aanbeveling van de Europese Autoriteit voor Voedselveiligheid. Het is dus geen norm waaraan moet worden voldaan. Ik zal de regering voorstellen om in het omzettingsbesluit op te nemen dat de wateroperator die tegen 2028 moet halen, naar het voorbeeld van Vlaanderen.

Ik zou ook, samen met de andere twee gewesten, de mogelijkheid willen onderzoeken om streefwaarden of een ambitieuzere norm voor PFAS20 vast te stellen.

(Opmerkingen van de heer Casier)

Zowel Vlaanderen als de meeste landen die u noemt, werken met streefwaarden. Een norm is verplicht, een streefwaarde geeft enkel een richting aan die moet worden gevolgd om een bepaald doel binnen een bepaald tijdsbestek te bereiken. Een streefwaarde is een inspanningsverbintenis, geen resultaatsverbintenis. Water wordt als ongeschikt voor consumptie beschouwd als een norm wordt overschreden, wat niet het geval is bij een streefwaarde.

eaux souterraines phréatiques ont été analysées présentent des dépassements avec une concentration maximale de 25,27 ng/l.

Quant aux eaux souterraines profondes, aucun site analysé n'a présenté de dépassement par rapport à la future norme de 100 ng/l, et ce, pour la somme des 20 PFAS repris dans le cadre de la révision de la directive relative à la qualité de l'eau destinée à la consommation humaine. Si l'eau de ces sites n'est pas destinée à la consommation humaine, nous devons néanmoins rester vigilants, car il s'agit bien de pollutions. Une concentration maximale de 40 ng/l a été observée sur l'ensemble des échantillons analysés.

Nous observons bien des formes de pollution aux PFAS dans les eaux souterraines à Bruxelles et nous devons encore affiner la maîtrise de nos connaissances à cet égard. La réglementation européenne est en cours d'élaboration.

Pour ce qui est des PFAS dans les eaux distribuées en Région bruxelloise - et destinées entre autres à la consommation -, Vivaqua a lancé un contrôle des 20 PFAS les plus dangereuses dans les réservoirs, à la fin de l'année 2021, et au robinet des consommateurs, mi-2022. Les résultats d'analyse montrent un respect de la future norme de 100 ng/l pour les 20 PFAS. Depuis 2023, le monitoring de ces substances est intégré dans les contrôles de Vivaqua. Aucune communication n'était requise, vu le respect de la future norme.

La valeur cible de 4 ng/l pour les quatre PFAS considérées comme les plus dangereuses découle d'une recommandation de l'Autorité européenne de sécurité des aliments - il ne s'agit donc pas d'une norme à respecter. Je vais proposer au gouvernement de l'ajouter dans l'arrêté de transposition que l'opérateur de l'eau devra atteindre en 2028, à l'instar de ce que fait la Flandre.

Je reviendrai sur l'ensemble de ces éléments au cours de l'examen du projet d'ordonnance auquel nous allons nous consacrer à l'issue du présent débat, mais je vous expose déjà quelques points, car les deux dossiers sont liés.

Je souhaite en outre analyser, conjointement avec les deux autres Régions, la possibilité de fixer des valeurs cibles ou une future norme plus ambitieuse pour les PFAS20. Différents scénarios sont en cours d'analyse. Est-ce praticable ? Est-ce scientifiquement établi ? Vaut-il mieux travailler sur la base de valeurs cibles ou de normes ? Quelles sont les conséquences ?

(Remarques de M. Casier)

La Flandre, de même que la plupart des pays que vous avez cités, dont le Danemark, se reposent sur des valeurs cibles. Une norme est obligatoire, la valeur cible donne juste une direction à suivre pour atteindre un objectif fixé dans un certain délai. En d'autres termes, avec les valeurs cibles, il y a une obligation de moyens, mais pas d'obligation de résultat. Une eau est qualifiée d'impropre quand une norme est dépassée, ce qui n'est pas le cas avec une valeur cible.

¹¹⁶¹ *Er worden verschillende scenario's onderzocht. Dat gebeurt in overleg met de andere gewesten. Zo heeft Wallonië een onafhankelijke wetenschappelijke raad opgericht die zich met de kwestie bezighoudt. De aanbevelingen van die raad zullen ook bijzonder nuttig voor ons zijn.*

Daarnaast zal de beslissing rekening houden met de keuzes die in andere landen zijn gemaakt, het advies van de administraties, de beoordeling van de economische en ecologische gevolgen en de technische haalbaarheid van de verschillende scenario's.

De verantwoordelijkheden zijn duidelijk. Het gewest is verantwoordelijk voor het uitvaardigen van de milieunormen en het toezicht op de naleving ervan. Het drinkwaterbesluit bepaalt dat de leverancier - in Brussel is dat Vivaqua - verantwoordelijk is voor de kwaliteit van het water dat hij verdeelt.

In 2017 is de Wereldgezondheidsorganisatie begonnen aan een referentiedocument met richtwaarden voor PFAS in drinkwater. Het proces loopt nog steeds en is uitgebreid om rekening te houden met andere besmettingsbronnen dan drinkwater. PFAS worden immers op verschillende manieren door mensen en dieren opgenomen. Volgens het Federaal Agentschap voor de Veiligheid van de Voedselketen is niet water, maar voedsel in het algemeen de grootste besmettingsbron. PFAS is bovendien bijna overal in onze omgeving aanwezig, zoals in keukengerei, kleding en een heleboel andere voorwerpen.

¹¹⁶³ *De nieuwe richtlijn voert een verplicht risicobeheer voor waterwingebieden in. Dat maakt het mogelijk om de aanwezigheid van PFAS op te sporen en de ontwikkeling ervan te volgen.*

¹¹⁶⁵ *(verder in het Nederlands)*

De concentratie van PFAS kan worden verminderd door de verontreinigende bron minder te gebruiken, het water te verdunnen en/of extra te behandelen met actieve kool of omgekeerde osmose.

Différents scénarios sont donc analysés. Il sera bien entendu tenu compte des concertations avec les autres Régions. La Wallonie a mis en place un conseil scientifique indépendant dédié à cette question. Il sera indispensable de disposer des recommandations de cet organe. En effet, si ces recommandations valent pour la Wallonie, elles valent aussi, en principe, pour Bruxelles, car notre eau provient en majorité de la Wallonie. Nous avons tout intérêt dans ce dossier à nous concerter avec les autres Régions pour un maximum de cohérence.

Ainsi, la décision qui sera prise tiendra compte de ces concertations, des choix effectués dans d'autres pays, de l'avis des administrations - dont Bruxelles Environnement -, de l'évaluation des conséquences économiques et environnementales et de la faisabilité technique des différents scénarios. Nous poursuivons les discussions à la fois avec Bruxelles Environnement et avec Vivaqua sur ces questions, échanges sur lesquels je pourrai revenir lors de l'examen du texte.

Les responsabilités, quant à elles, sont assez claires. L'arrêté « Eau potable » prévoit que le fournisseur est responsable de la qualité de l'eau qu'il distribue. En matière de législation environnementale, c'est bien la Région qui est responsable d'édicter les normes et d'en faire surveiller le respect. Cependant, de la même façon que les autres distributeurs en Flandre ou en Wallonie, à Bruxelles, c'est Vivaqua qui doit respecter la norme.

En 2017, l'Organisation mondiale de la santé a entamé l'élaboration d'un document de référence fixant des valeurs indicatives pour les PFAS dans l'eau potable. Le processus, toujours en cours, a été élargi pour prendre en considération les autres sources d'exposition autres que l'eau potable.

En effet, l'ingestion de PFAS par les humains, et par les animaux, se fait de différentes manières. Selon l'Agence fédérale pour la sécurité de la chaîne alimentaire, la plus grande voie de contamination n'est pas l'eau, mais l'alimentation en général. Malheureusement, il existe beaucoup de façons d'ingérer les PFAS, car elles sont présentes un peu partout dans notre environnement, y compris dans les ustensiles de cuisine, les vêtements et une multitude d'objets, parfois insoupçonnés. Ainsi, bien que sa qualité requière toute notre vigilance, l'eau ne constitue en fait qu'une assez petite partie du problème de notre exposition aux PFAS.

La nouvelle directive rend obligatoire la mise en place d'une approche basée sur les risques liés aux zones de captage. Cette approche permet de détecter la présence éventuelle de PFAS et de suivre très attentivement leur évolution dans les eaux brutes avant traitement.

(poursuivant en néerlandais)

On peut réduire la concentration en PFAS en utilisant une quantité moindre de la source polluante ou en diluant l'eau.

¹¹⁶⁷ (verder in het Frans)

Al die behandelingen brengen evenwel hoge kosten met zich mee, niet alleen financieel, maar ook voor het milieu. Het is daarom beter om vervuiling bij de bron uit te bannen.

Hoewel de distributie van drinkwater een gewestelijke aangelegenheid is, komt het grootste deel van ons water uit Wallonië. Daarom is er regelmatig contact tussen de administraties en kabinetten.

Voor de lijst van gemeten PFAS verwijs ik naar mijn recente antwoorden op verschillende schriftelijke vragen.

¹¹⁶⁹ *Het programma van het Europese voorzitterschap wordt relatief lang van tevoren vastgelegd. Het hangt ook af van eerdere voorzitterschappen en de lopende Europese wetgevingsprojecten.*

Op milieugebied zijn de prioriteiten van het voorzitterschap de rechtvaardige transitie, de circulaire economie en vooral de aanpassing aan de klimaatverandering. Ook watervervuiling wordt op Europees niveau behandeld.

Het is mogelijk dat de Europese Raad en het Europees Parlement tijdens het Belgische voorzitterschap tot een besluit over stedelijk afvalwater komen. Daarnaast wordt er gewerkt aan een herziening van de prioritair stoffen in oppervlaktewater en grondwater en aan een wet over bodemmonitoring en bodemveerbaarheid, maar die dossiers zullen waarschijnlijk niet onder het Belgische voorzitterschap worden afgerond.

Er zijn voorts onderhandelingen over een verbod op PFAS in verpakkingen, maar dat ligt heel gevoelig. De tekst is opgenomen in de trialogen die onder onze verantwoordelijkheid worden georganiseerd en we hopen onder het Belgische voorzitterschap tot een zeer ambitieus akkoord tussen de Raad, het Parlement en de Commissie te komen.

(poursuivant en français)

Tous ces systèmes de traitement en aval ont un coût élevé, non seulement sur le plan budgétaire, mais aussi environnemental. Lorsque vous bloquez les PFAS grâce à des filtres à charbon actif, ceux-ci doivent ensuite être nettoyés. Les PFAS continuent donc à exister et viennent se concentrer ailleurs. Cela coûte extrêmement cher. On a retiré les PFAS de l'eau et c'est évidemment une bonne chose, mais cela n'est pas gratuit et cela ne fait pas disparaître le problème.

Quant à l'osmose inverse, très coûteuse, elle pose des problèmes environnementaux et induit une perte significative d'eau potable. L'appliquer massivement réduit donc les capacités d'approvisionnement.

Il est donc préférable d'éliminer ces pollutions à la source.

Bien que l'eau potable distribuée par réseau soit une matière régionale, la majorité de la nôtre provient de Wallonie. Des contacts réguliers ont donc lieu entre administrations, ainsi qu'entre cabinets.

Quant à la liste des PFAS mesurées, j'ai répondu récemment à diverses questions écrites sur les mesures effectuées au niveau de Vivaqua et des différents collecteurs. Je vous invite à employer ce canal pour plus de précisions.

S'agissant de la présidence européenne, ne mélangeons pas tout. Le programme d'une présidence est fixé relativement longtemps à l'avance. Il dépend également des présidences antérieures et des programmes législatifs en cours tant à la Commission qu'au Parlement. Bien entendu, nous disposons d'une marge de manœuvre qui nous permet de pousser et d'inscrire à l'agenda tel dossier qui nous semble prioritaire.

Dans le domaine de l'environnement, les priorités de la présidence sont la transition juste, l'économie circulaire et, surtout, les politiques d'adaptation aux dérèglements climatiques. Ces sujets font l'objet d'un traitement particulier à l'occasion du conseil informel de lundi et mardi prochains. Cela étant dit, les dossiers relatifs aux pollutions des eaux sont traités à l'échelon européen et font l'objet de travaux à divers niveaux.

La législation sur les eaux résiduelles urbaines fait l'objet de trilogues. Nous pourrions aboutir à des décisions du Conseil et du Parlement européens sous la présidence belge. Un ensemble de textes visent la révision des substances prioritaires dans les eaux de surface et souterraines. Citons aussi une loi sur la surveillance et la résilience des sols. Ces dossiers sont en cours de traitement, mais ils n'aboutiront probablement pas sous la présidence belge.

Des négociations sont en cours sur les emballages et les déchets qui y sont liés, avec notamment une proposition d'amendement du Parlement européen qui demande l'interdiction des PFAS dans les emballages. Cette initiative est intéressante, mais il faut savoir que le dossier des emballages et des déchets d'emballage est extrêmement sensible. Il fait l'objet d'après discussions et de

¹¹⁷¹ *In het kader van het Belgische voorzitterschap organiseert Vlaanderen het evenement 'Tackling PFAS Pollution'. Dat kan helpen om de kwestie meer onder de aandacht te brengen en wat druk uit te oefenen op de verschillende teksten die ik net heb genoemd.*

¹¹⁷³ **De heer Jonathan de Patoul (DÉFI)** *(in het Frans).*- *Net als elders zijn er in Brussel PFAS aangetroffen, maar we kunnen met een gerust hart leidingwater drinken. U volgt het dossier nauwlettend en liet een reeks onderzoeken uitvoeren. Andere lopen nog, en dus moeten we wachten op de conclusies.*

Voorts zegt u dat er PFAS in het grondwater zijn aangetroffen. Is het mogelijk dat op de langere termijn grondwater van een vervuilde site in Vlaanderen doorsijpelt naar Brusselse grondlagen en zo hier het grondwater en indirect het leidingwater verontreinigt?

Ik ben het met u eens dat preventie uiterst belangrijk is. Daar moeten alle bestuursniveaus zich voor inspannen.

¹¹⁷⁵ **De heer Martin Casier (PS)** *(in het Frans).*- *Het systeem om de kwaliteit van het leidingwater in de gaten te houden lijkt goed te werken en wordt nog verbeterd. Bovendien wordt ook water dat niet voor consumptie bestemd is gemonitord.*

De waarden blijven gelukkig onder de detectiedrempel. Daarmee is de vraag hoe gevaarlijk die stoffen zijn, niet

positionnements parfois tranchés entre les partisans du statu quo et ceux qui veulent une réduction de ces déchets.

Le texte figure dans les trilogues organisés sous notre responsabilité et nous espérons aboutir à un accord des plus ambitieux entre Conseil, Parlement et Commission dans le cadre de la présidence belge.

Dans le cadre de la présidence belge du Conseil de l'Union européenne, la Flandre organise un événement consacré aux PFAS intitulé « Tackling PFAS Pollution ». Cela me semble être une excellente chose. Le scandale de l'usine 3M a probablement sensibilisé les esprits à ce phénomène. Cet événement important peut aussi participer à la sensibilisation à la thématique et mettre quelque peu la pression à l'égard des différents textes dont je viens de vous parler.

Je pense avoir répondu à l'essentiel de vos questions. De plus amples informations suivront lors de l'examen du projet auquel nous passerons dans quelques instants.

M. Jonathan de Patoul (DÉFI).- Pour des raisons de clarté, il aurait peut-être été préférable d'organiser le débat sur le projet avant vos réponses aux demandes d'explications.

Monsieur le Ministre, vous vous voulez rassurant. Comme partout, on retrouve malheureusement des PFAS à Bruxelles, mais on peut toutefois y boire de l'eau du robinet sans problème. Vous suivez l'évolution de ce dossier de près ; une série d'analyses ont été réalisées, d'autres sont encore en cours. Il nous faudra donc patienter un peu avant de disposer de toutes les conclusions. Vous collaborez avec les autres Régions et un travail parlementaire est également en cours par rapport à ces thématiques.

Vous dites, par ailleurs, que l'on retrouve des PFAS - et donc une forme de pollution - dans les eaux souterraines. Dans quelle mesure le déplacement des nappes phréatiques sur un temps assez long peut-il poser un problème ? Par exemple, un site pollué en Flandre pourrait-il contaminer les eaux souterraines bruxelloises, notamment les eaux de distribution ?

Je vous rejoins sur un point : le travail en amont est fondamental. En politique, les investissements dans le domaine de la prévention semblent souvent compliqués à mettre en œuvre. Nos enfants nous le reprocheront et il est donc nécessaire de parvenir à un consensus sur cette question. Nous avons tous un rôle à jouer, à tous les niveaux de pouvoir, pour faire avancer la prévention, entre autres eu égard à la problématique des PFAS.

M. Martin Casier (PS).- Je note qu'un système de suivi de l'eau destinée à la consommation humaine est bien en place ; il semble suffisant, sera encore amélioré et nous rassure sur la qualité de l'eau potable. Je comprends également que, plus largement, l'ensemble des eaux est supervisé et c'est, à mon sens, absolument nécessaire. J'ai bien compris la distinction entre les

beantwoord, maar we kunnen niet meer doen dan wat we kunnen met de huidige meetinstrumenten.

U wilt maatregelen vastleggen in besluiten. Welk tijdschema hanteert u daarvoor?

U zei zelf dat PFAS wellicht niet alleen in water, maar ook elders voorkomen. Wordt in Brussel geproduceerde voeding op de aanwezigheid van PFAS getest? Om welke testen gaat het en op welke normen steunen ze?

¹¹⁷⁷ *Ik ben het met u eens dat de normen voor PFAS in industriële productieprocessen moeten worden aangepast. Dat moet overigens verder gaan dan wat u voorstelt.*

¹¹⁷⁹ **Mevrouw Aurélie Czekalski (MR)** *(in het Frans).*- De burger maakt zich zorgen. De verschillende overheidsdiensten moeten hem geruimtelijke informatie geven over wat er gedaan wordt om hem te beschermen. Zal er een algemenere mededeling verspreid worden, naast wat al op de website van Vivaqua staat?

Zoals ik al eerder zei, moeten we experts horen om er zeker van te zijn dat het Brusselse drinkwater veilig is en om normen te kunnen vastleggen.

¹¹⁸¹ **Mevrouw Cieltje Van Achter (N-VA).**- Wat is uw standpunt over een interfederaal PFAS-fonds?

Ook heb ik uw aanpak van de bodemverontreiniging niet zo goed begrepen. Volgens u zijn er geen no-regret-maatregelen nodig.

eaux souterraines non utilisées pour la consommation humaine et les eaux rejetées par nos stations d'épuration.

Je me réjouis que les niveaux soient inférieurs au seuil de détection. Certes, la question de la dangerosité et des dilutions subsiste, mais nous ne pouvons faire mieux que ce que les instruments de mesure permettent aujourd'hui. En tout état de cause, vos réponses sont rassurantes.

J'ai également compris la différence entre normes, valeurs guides et valeurs cibles, et l'importance de bien mesurer les écarts entre elles.

Je note les efforts que vous comptez consentir dans le cadre des futurs arrêtés. Quel calendrier envisagez-vous pour ceux-ci ?

Vous l'avez bien souligné, l'eau ne constitue probablement qu'une petite partie des endroits où les PFAS sont présentes. Que pouvons-nous faire pour l'alimentaire, au niveau des produits de maraîchage dans le territoire bruxellois, par exemple ? Menons-nous des tests ? Quels sont-ils et sur quelles normes s'appuient-ils ?

Monsieur le Ministre, je vous rejoins sur la question de la suppression des PFAS à la source, autrement dit leur production dans les processus industriels. J'entends les initiatives prises dans le cadre de la présidence belge du Conseil de l'Union européenne, mais je pense que nous devons aller beaucoup plus loin pour ce qui est des normes relatives à la production des PFAS. Une initiative plus large que celle que vous avez évoquée est, selon moi, indispensable.

Tous les partis ici présents doivent prendre leurs responsabilités pour ce qui concerne les normes de production industrielle, qui doivent être en accord avec les propos que nous tenons dans nos assemblées.

Mme Aurélie Czekalski (MR).- Outre ce qui figure déjà sur le site de Vivaqua, une communication plus globale sera-t-elle diffusée ? Nous l'avons vu et entendu : les citoyens se sont inquiétés à juste titre et ont besoin d'être rassurés. Des inquiétudes ont été formulées à l'attention des autorités publiques, régionales et autres. Selon moi, les différents services publics doivent montrer que tout est en ordre pour protéger les Bruxellois. C'est une question de santé publique qui relève aussi de vos compétences.

Des moyens techniques et financiers doivent également être déployés. Je réitère ma demande formulée il y a quelques semaines de procéder à des auditions d'experts chargés de la qualité des eaux, afin de nous assurer de la sécurité de l'eau potable à Bruxelles et d'établir les normes à fixer.

Mme Cieltje Van Achter (N-VA) *(en néerlandais).*- *Que pensez-vous d'un fonds PFAS interfédéral ?*

Vous dites que les propriétaires doivent assainir les sites pollués, mais je ne comprends pas très bien pourquoi aucune mesure

U zegt dat eigenaars de verontreinigde plaatsen moeten saneren, maar ik begrijp niet goed waarom er geen no regret-maatregelen nodig zijn. Garandeert u dat de vele roodgekleurde gronden op de PFAS-kaart van Leefmilieu Brussel gesaneerd zullen worden, dat er geen grondverzet nodig is en dat er geen enkele maatregel moet worden getroffen? Het lijkt me ijdele hoop dat de eigenaars de sanering al hebben uitgevoerd.

1183 **Mevrouw Ingrid Parmentier (Ecolo)** (in het Frans).- *Bevat de Bodemordonnantie normen voor PFAS, misschien als gevolg van een eerdere richtlijn? Het zou vreemd zijn dat die er niet zouden zijn voor drinkwater, maar wel voor de bodem.*

Mag ik uit uw uitleg over de milieuvergunningen opmaken dat, bij gebrek aan een norm, een bedrijf niet verplicht is te melden dat het een bepaalde stof gebruikt?

1183 **De heer Alain Maron, minister** (in het Frans).- *Ja.*

1183 **Mevrouw Ingrid Parmentier (Ecolo)** (in het Frans).- *Bedrijven zou van bij de aanvraag van een milieuvergunning gevraagd moeten worden of ze PFAS gebruiken bij hun productieprocessen.*

Wat doen we met die kaart? We zouden een algemene verplichting moeten invoeren voor grondeigenaars, bijvoorbeeld van volkstuinen, om via analyses hun huurders te garanderen dat de bodem niet met PFAS vervuild is.

1187 **De heer Christophe De Beukelaer (Les Engagés)** (in het Frans).- *Hoe wordt de informatie meegedeeld? Transparantie over de cijfers is belangrijk. Vivaqua meet sinds 2021. Zet het die gegevens op zijn website? Geeft het de cijfers integraal of beknopt?*

Over de maatregelen voor PFAS20 blijft u vaag. Blijft 30 ng/l de richtwaarde, of wilt u een strengere norm invoeren?

Wordt de 4 ng/l voor PFAS4 vanaf 2028 een richtwaarde of een verplichte norm?

de précaution n'est nécessaire. Croyez-vous vraiment que les propriétaires s'y sont déjà mis ?

Mme Ingrid Parmentier (Ecolo).- Monsieur le Ministre, vous dites vous référer à l'ordonnance « Sols ». Cette ordonnance contient-elle des normes pour les PFAS ? Je ne comprends pas pourquoi il n'y aurait pas de telles normes pour l'eau potable, mais bien pour les sols. Est-ce en raison d'une directive antérieure ?

Je n'ai pas compris votre explication sur les permis d'environnement. S'il n'y a pas de norme existante, l'entreprise n'est pas « obligée » de déclarer qu'elle utilise une substance.

M. Alain Maron, ministre.- Non.

Mme Ingrid Parmentier (Ecolo).- Ne faudrait-il pas demander aux entreprises, de manière proactive au moment du permis d'environnement, si elles utilisent des PFAS ou des substances qui en contiennent dans leur processus de fabrication ?

Et enfin, que faire de cette carte ? Dans la législation, il est indiqué que, pour des déplacements de terre ou autres, il est obligatoire de faire des analyses de sol. Il me semble toutefois que ce serait aussi nécessaire dans d'autres cas, comme celui des potagers qui sont loués par les communes ou la Région. L'entité propriétaire de ces terrains devrait s'assurer que les locataires ne seront pas contaminés par des PFAS s'il y en a dans le sol. Ce n'est pas au locataire de la parcelle de prendre en charge ces analyses. Je sais que tout le monde n'est pas d'accord sur ce sujet, mais je me permets d'insister.

M. Christophe De Beukelaer (Les Engagés).- Comment les informations vont-elles être communiquées ? La transparence sur les chiffres est très importante. Vous dites que Vivaqua mesure les taux depuis 2021. Toutes les données sont-elles bien communiquées sur le site de Vivaqua ? Sont-elles communiquées en intégralité ou en résumé ? Va-t-on intensifier les mesures et la transmission des données ?

Concernant les PFAS20, vous avez évoqué des valeurs cibles et des mesures plus contraignantes ou restrictives, tout en restant assez vague. Qu'en est-il des 30 ng/l que vous avez évoqués dans vos précédentes interventions ? Cette valeur reste-t-elle la valeur cible ou pourrait-on envisager des valeurs plus restrictives ?

Au sujet des 4 ng/l pour les PFAS4, vous avez parlé de 2028. S'agira-t-il d'une valeur cible ou d'un seuil contraignant ?

Enfin, concernant la présidence de la Belgique au Conseil de l'Union européenne, n'étant pas un fin connaisseur des institutions européennes, je vais étudier le dossier avant de

1189 **De heer Bruno Bauwens (PTB)** (in het Frans).- *Mij zijn de normen niet duidelijk. Volgens de Europese Autoriteit voor Voedselveiligheid zijn de te hoge concentraties in het reservoir van Sint-Genesius-Rode de immuniteit van kinderen kunnen schaden. U zegt echter dat er geen verplichte norm is en dat de norm van 100 ng/l nooit is overschreden.*

(Opmerkingen van minister Maron)

Welk norm hanteert u? Wanneer waarschuwt u de bevolking? Waar vind ik de testresultaten per bestanddeel en per meetplaats?

Ik blijf erbij dat een parlementair debat over deze materie nodig is.

1193 **De heer Alain Maron, minister** (in het Frans).- *De kwestie van de normen en richtwaarden zal opnieuw aan bod komen tijdens de bespreking van het ontwerp van besluit betreffende de kwaliteit van voor menselijke consumptie bestemd water.*

Iedereen is voorstander van preventie, maar in de praktijk botsen we op fel verzet van de talrijke lobby's die de economische belangen van producenten van chemische producten of verpakkingen vooropstellen. Ze worden gesteund door de Europese Commissie en bepaalde fracties in het Europees Parlement, zoals de EVP, die tegen een verstrenging zijn van de EU-verordening inzake registratie en beoordeling van en de autorisatie en beperkingen ten aanzien van chemische stoffen (Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals, Reach).

We botsen inderdaad op de grenzen van onze meet- en analyse-instrumenten: waarden lager dan 0,01 ng/l kunnen we niet waarnemen. Pas sinds kort kunnen onze laboratoria betrouwbare resultaten genereren voor PFAS4, waarvan de grenswaarde 4 ng/l bedraagt.

revenir vers vous pour envisager dans quelle mesure vous pourriez davantage imposer le débat.

M. Bruno Bauwens (PTB).- Pour moi, les normes ne sont pas encore claires. D'après l'Autorité européenne de sécurité des aliments, les dépassements problématiques constatés dans le réservoir de Rhode-Saint-Genèse mettent l'immunité des enfants en danger. Et vous, vous déclarez qu'il n'y a pas de norme obligatoire et que la norme de 100 ng/l n'a jamais été dépassée.

(Remarques du ministre Alain Maron)

Quelle norme votre cabinet utilise-t-il ? Quand avertissez-vous les citoyens ? Où puis-je trouver les résultats par composant des tests effectués par Vivaqua ? Je souhaite avoir une vue détaillée de ces mesures. Quel composant a-t-il été mesuré et à quel endroit ?

Enfin, je réitère ma demande pour la tenue d'un débat dans cette assemblée, avec des scientifiques, pour connaître l'état des connaissances actuelles. En effet, quand le personnel d'une base américaine en Wallonie indique qu'à partir de telle norme, il consomme de l'eau en bouteille et que l'État belge ne voit pas de problème au dépassement de cette norme, cette question ne mérite-t-elle pas de faire l'objet d'un débat public ? Pour l'heure, nous misons sur l'utilisation de telle ou telle norme sans vraiment savoir ce qu'il en est.

M. Alain Maron, ministre.- Nous reviendrons sur ces notions de normes et de valeurs guides dans le cadre du débat sur le projet d'ordonnance relatif à la qualité des eaux destinées à la consommation humaine.

Monsieur de Patoul, la prévention est, certes, une bonne chose, mais elle se heurte à un obstacle de taille : les intérêts économiques des producteurs de produits chimiques, d'emballages, etc. Tout le monde est en faveur de la prévention, mais cela se complique quand celle-ci risque de nuire aux lobbies. Et croyez-moi, les lobbies défendant les emballages, et cautionnant donc les déchets qui en découlent, sont nombreux et puissants. Ils n'ont que faire de la prévention et veulent juste voir fleurir leurs intérêts. Il nous faut ainsi avancer malgré ces groupes de pression influents.

La régulation des produits chimiques et les interdictions portant sur certains d'entre eux passent essentiellement par le règlement européen relatif à l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des substances chimiques (Reach). Force est de constater que la Commission européenne a décidé de ne plus s'investir dans l'élaboration d'un nouveau règlement Reach. Je le déplore, mais, au niveau du Parlement européen également, un certain nombre de groupes exercent leur pression politique et invitent à appuyer sur le frein. Leurs buts ne sont évidemment pas liés à des considérations touchant à l'environnement ou à la santé, mais à des intérêts économiques à court terme.

À cet égard, la position du Parti populaire européen n'est pas des plus ambitieuses. J'espère que nous pourrions cheminer vers un

¹¹⁹⁷ *De gegevens over de PFAS4 en de PFAS20 staan op de website van Vivaqua en details per PFAS zijn via een eenvoudige schriftelijke vraag te verkrijgen.*

De vervuiling gaat veel verder dan enkel PFAS. De bodem is bijna overal verontreinigd en vaak erger dan gedacht, zeker op de plekken in het centrum van de stad waar vroeger economische bedrijvigheid was. De sanering kost veel tijd en geld, maar vordert gelukkig langzaam maar zeker.

Voor de PFAS is een specifieke kaart opgesteld en worden burgemeesters en vooral eigenaars ertoe aangespoord de vervuiling aan te pakken.

¹¹⁹⁹ *De PFAS die in moestuinen in de bodem zitten, komen inderdaad in het voedsel terecht dat daar gekweekt wordt. Leefmilieu Brussel heeft de gemeenten een lijst bezorgd met verdachte gronden waar ze eigenaar van zijn, zodat ze kunnen nagaan of zich daar collectieve moestuinen of kippenrennen bevinden. In dat geval kunnen ze PFAS-analyses laten uitvoeren. Leefmilieu Brussel biedt de gemeenten daarbij desgewenst ondersteuning.*

De Bodemordonnantie verplicht privé-eigenaars van een verdachte grond ertoe die te laten analyseren als ze hem te koop stellen of er een milieu- of stedenbouwkundige vergunning voor aanvragen. De eventuele lozing van stoffen moet in de vergunningsaanvraag worden opgenomen, ook als die stoffen die niet op de lijst staan; in dat geval geldt een nulnorm.

Het Brussels Gewest is dus strenger dan de andere gewesten, waar de omgevingsvergunning voor industriële bedrijven soms de lozing van PFAS toestaat. Bij ons is elke lozing van PFAS in de lucht, de grond of het water verboden.

règlement Reach plus ambitieux et que l'on cessera de mettre sur le marché des produits dont on connaît l'extrême niveau de toxicité. Nous voulons un monde exempt des pollutions de ce type.

S'agissant du fait que nous sommes en dessous des capacités de mesure, j'ai évoqué, notamment, la valeur de 0,01 milliardième de gramme par litre. Nous sommes effectivement confrontés aux limites de la science et des instruments de mesure. Même pour les PFAS4, dont la valeur cible est de 4 ng/l, ce n'est que récemment que nos laboratoires ont pu être capables de produire des données très fiables. La science et ses instruments de mesure progressent, mais la détection d'une molécule et le calcul de sa dilution avec précision sont compliqués.

Les données concernant les PFAS4 et PFAS20 sont en ligne sur le site de Vivaqua. Quant aux détails pour chaque PFAS, ils sont disponibles sur simple demande par question écrite. Il me semble d'ailleurs avoir déjà fourni les tableaux complets à l'un ou l'une d'entre vous.

La pollution ne concerne malheureusement pas que les PFAS. À Bruxelles, la plupart des sols sont pollués, du moins sur la partie centrale de la ville, qui a en son temps hébergé nombre d'activités économiques ou artisanales. L'assainissement progressif de ces terrains est un énorme enjeu. À chaque projet public, par exemple d'espace vert, nous constatons que la pollution est plus importante qu'anticipée et la dépollution, plus coûteuse. La pollution des sols est donc un très gros dossier. Les normes et obligations bruxelloises sont toutefois claires et les sols sont donc, heureusement, progressivement dépollués.

Les PFAS font l'objet d'une cartographie et de démarches spécifiques, vis-à-vis des bourgmestres, mais surtout des propriétaires, pour les pousser à agir lorsque des problèmes sont détectés. Cela fut notamment le cas à Molenbeek-Saint-Jean.

Concernant le maraîchage, les PFAS restent effectivement présents dans la nourriture si l'environnement a été contaminé. Bruxelles Environnement a envoyé la liste des terrains suspects aux dix-neuf communes pour qu'elles puissent vérifier si des potagers collectifs ou des poulaillers se situent sur des terrains qui leur appartiennent. L'administration a recommandé que des analyses de PFAS soient réalisées en cas de suspicion, car cela relève de la responsabilité des propriétaires.

Le facilitateur de Bruxelles Environnement aide et accompagne les communes dans ces démarches, si elles le souhaitent, entre autres à travers une centrale de marchés, pour l'interprétation des résultats, les recommandations sur les mesures à prendre si une pollution est avérée, etc.

Dans le cadre de l'ordonnance « Sols », les propriétaires privés doivent réaliser des analyses si un terrain suspect est mis en vente ou s'il fait l'objet d'une demande de permis d'environnement ou d'urbanisme. Dès qu'il y a relâchement de substances, cela doit figurer dans la demande de permis d'environnement, y compris si

¹²⁰¹ *Er lopen besprekingen tussen de drie gewesten en de federale overheid om een saneringsfonds op te richten voor gronden die met PFAS verontreinigd zijn. Dat zal beheerd worden door een werkgroep met experts van de gewesten en de betrokken federale overheidsdiensten. Het geld van dat fonds moet komen van de PFAS-producenten en eventueel ook van producenten van andere stoffen, die nu nog niet als problematisch gelden, maar dat kunnen worden na een analyse van hun gezondheidsimpact, zoals wel vaker gebeurt.*

Moeten we de verantwoordelijkheid uitbreiden van producenten en importeurs naar gebruikers, zoals in het geval van pizzadozen, die soms PFAS bevatten? Met al die vragen zijn de experts bezig.

¹²⁰³ *- De incidenten zijn gesloten.*

¹²¹¹ **MONDELINGE VRAAG VAN MEVROUW INGRID PARMENTIER**

¹²¹¹ **aan de heer Alain Maron, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, belast met Klimaattransitie, Leefmilieu, Energie en Participatieve Democratie,**

¹²¹¹ **betreffende de ontwikkeling van droogtoiletten in het Brussels Gewest en de verwerking van het afval.**

ces substances ne figurent pas sur la liste - dans ce cas, la norme est de zéro.

Il n'est donc pas autorisé de relâcher des PFAS dans l'atmosphère, le sol ou l'eau en Région de Bruxelles-Capitale. Dans les autres Régions, la situation est un peu différente, des entreprises industrielles relâchent ou traitent des PFAS, mais cela figure strictement dans leur permis d'environnement.

Je reviendrai sur la question des normes à l'occasion de l'examen du texte qui suit.

Des discussions sont en cours entre les trois Régions et le pouvoir fédéral sur un futur fonds d'assainissement des pollutions des sols aux PFAS. Des discussions ont été entamées en conférence interministérielle élargie de l'Environnement. L'objectif est de créer des groupes de travail techniques réunissant des experts des trois Régions et du SPF Santé publique, Sécurité de la chaîne alimentaire et Environnement. La Région bruxelloise y participe. J'espère qu'un accord sera rapidement conclu sur le mandat de ce groupe d'experts dans le cadre du fonds d'indemnisation. Faute de décision, je ne peux pas vous communiquer d'éléments-clés. Les différentes entités semblent adopter une position consensuelle dans ce dossier et les modalités techniques sont en train d'être précisées.

Il est envisagé d'alimenter le futur fonds par les producteurs de PFAS à travers un mécanisme de responsabilité élargie, tout en laissant la porte ouverte à une responsabilisation d'autres producteurs et polluants émergents non encore considérés comme problématiques, mais qui pourraient l'être dans le futur après analyse de leurs effets sur la santé. De tels cas se présentent régulièrement.

Doit-on limiter la responsabilité aux producteurs et importateurs, ou faut-il l'élargir ? Allons-nous responsabiliser seulement celui qui produit les PFAS, ou également l'utilisateur ? Par exemple, certains emballages pour pizzas contiennent des PFAS. Qui responsabiliser en pareil cas ? Le dossier est complexe.

Toutes ces questions sont sur la table des experts et les discussions progressent.

- Les incidents sont clos.

QUESTION ORALE DE MME INGRID PARMENTIER

à M. Alain Maron, ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé de la Transition climatique, de l'Environnement, de l'Énergie et de la Démocratie participative,

concernant le développement des toilettes sèches en Région bruxelloise et le traitement de leurs résidus.

¹²¹⁵ **Mevrouw Ingrid Parmentier (Ecolo)** (in het Frans).- *Composteren doet de afvalberg fors verkleinen. Het gewest moedigt composteren dan ook bij zowel particulieren als bedrijven aan. Ook de gemeenten composteren hun groenafval. Sinds mei 2023 is het overigens verplicht om voedselresten apart aan te bieden.*

Er bestaat echter een type compost waar zelden over gesproken wordt, namelijk dat van droogtoiletten. In 2023 installeerde Leefmilieu Brussel in de parken droogtoiletten en een aantal gemeenten volgden dat voorbeeld.

¹²¹⁷ *Daarnaast installeren steeds meer gezinnen een droogtoilet. Ze kunnen er immers hun waterverbruik mee beperken en het levert compost op.*

Brusselaars verbruiken gemiddeld 96 liter water per dag per persoon. Daarvan wordt 31% gebruikt voor het doorspoelen van het toilet. Met een droogtoilet kunnen ze 45 liter per dag per persoon besparen.

Komen er meer droogtoiletten in de groene ruimten?

Wat gebeurt er met het compost dat ze opleveren?

Bestaat er een protocol of een gids over de behandeling van het afval en de compostering ervan? Bestaan er gebruikstips voor dergelijke toiletten?

Wat gebeurt er met het afval van de droogtoiletten die bij evenementen worden gebruikt?

Lopen er bewustmakingsacties die zich richten tot gezinnen?

Overweegt u om premies toe te kennen voor de installatie van droogtoiletten als ecologische maatregel?

Mme Ingrid Parmentier (Ecolo).- Les pratiques de compostage sont évidemment encouragées, car elles permettent une forte réduction des déchets - eu égard au transport ou aux emballages en plastique -, qu'ils soient envoyés à l'incinérateur ou à la méthanisation. Si ce compost est en outre réutilisé dans notre Région, il contribue à la préservation de la matière organique dans nos sols qui peuvent être amendés de manière non chimique.

Notre Région soutient déjà le compostage domestique par le biais des composts de quartier, l'existence de primes, les formations gratuites et la formation de maîtres-composteurs qui, à leur tour, forment d'autres gens depuis plus de quinze ans. Le compostage d'entreprise est, lui aussi, soutenu depuis 2022, avec le facilitateur biodéchets de Bruxelles Environnement.

Certaines communes bruxelloises mettent en place le compostage de leurs déchets verts, notamment à travers le projet Carbone qui existe depuis deux ans. Par ailleurs, en mai 2023, le tri des déchets alimentaires est devenu obligatoire, ce qui incite davantage encore à composter.

Il y existe un autre type de compost dont on parle très peu et qui nécessite des précautions particulières : le compost des toilettes sèches. En 2023, Bruxelles Environnement a été à l'initiative de l'installation de toilettes sèches publiques dans les parcs bruxellois. Conjointement à cette initiative, plusieurs communes ont également adopté et développé ce concept. C'est notamment le cas de la Ville de Bruxelles qui, à travers son plan toilettes, a installé des toilettes sèches dans divers emplacements dont le bois de la Cambre, le square Prince Léopold ou encore le parc des Dames Blanches à Woluwe-Saint-Pierre.

À côté de ces initiatives régionales et communales, la pratique de l'installation de toilettes sèches se développe également à l'échelle domestique. En effet, ces toilettes offrent de véritables avantages aux ménages en matière de réduction de la consommation d'eau et de valorisation des matières organiques en engrais, compost, etc.

On considère que les Bruxellois consomment en moyenne 96 litres d'eau - le plus souvent potable - par personne et par jour. Par ailleurs, l'utilisation de la chasse d'eau des toilettes représente 31 % de cette utilisation, ce qui en fait le deuxième poste de consommation après l'utilisation des éviers, bains, douches, etc. Or, une toilette sèche permet d'économiser environ 45 litres d'eau par jour, soit 15.000 litres d'eau par personne et par an.

Dès lors se pose la question de l'information, de la formation et de l'accompagnement existants pour l'installation de telles toilettes, leur utilisation et, surtout, la gestion des déchets résultant de leur utilisation.

Est-il prévu d'étendre le réseau de toilettes sèches publiques dans les espaces verts bruxellois ?

Comment sont gérés les résidus des toilettes sèches existantes ?

¹²¹⁹ **De heer Alain Maron, minister** (in het Frans).- *Openbare toiletten vallen niet onder mijn bevoegdheid. Toch werk ik samen met Leefmilieu Brussel aan de beschikbaarheid van toiletten in de openbare parken. Droogtoiletten vormen daarvoor een oplossing.*

Bij Leefmilieu Brussel loopt een proefproject met twee droogtoiletten, namelijk in het Koning Boudewijnpark in Jette en in het Goede Herderpark in Evere. Het evalueert de proefprojecten na twee jaar. Als de conclusies bevredigend zijn, kunnen er meer droogtoiletten komen.

Het beheer is uitbesteed. De urine wordt afgevoerd naar een tank, die jaarlijks wordt leeggemaakt en de ontlasting wordt gecomposteerd in een aangrenzend volume. Het compost wordt om de vijf jaar opgehaald.

België heeft geen regelgeving of praktische gids voor het gebruik van dergelijk compost. Het mag in elk geval niet uit het gewest worden uitgevoerd. Als het proefproject positief wordt beoordeeld, zal Leefmilieu Brussel de kwaliteit van het compost onderzoeken en het eventueel in de groene ruimten gebruiken voor het bemesten van niet-eetbare planten.

Het afval van de droogtoiletten op de zomerbars wordt door een onderaannemer van de concessiehouder afgevoerd. De urine gaat naar een zuiveringsstation en de ontlasting wordt gecomposteerd. De concessiehouder onderzoekt of hij het compost kan gebruiken voor het bemesten van tuin- en sierplanten.

Existe-t-il un protocole ou un guide pratique spécifique relatif au traitement des résidus de toilettes sèches, à leur compostage et aux conseils d'utilisation de ces toilettes ?

Que deviennent les résidus des toilettes sèches lorsque celles-ci sont utilisées lors d'événements publics tels que les concerts ?

Existe-t-il des dispositifs de sensibilisation et de formation en matière d'installation de toilettes sèches à usage domestique, de leur bon usage et de gestion des déchets organiques issus de ces toilettes ?

A-t-il été envisagé de reconnaître l'installation de toilettes sèches comme étant une mesure écologique à soutenir au travers d'aides ou de primes ?

M. Alain Maron, ministre.- Votre question recoupe partiellement et vient compléter celles de Mme Rochette, auxquelles j'ai répondu le 6 décembre. Vous m'excuserez donc si je suis un peu répétitif.

L'accès à des toilettes dans l'espace public est une problématique majeure. Il en va du droit de certains publics, en particulier les femmes, les jeunes enfants et les personnes en errance, à circuler et à profiter de l'espace public, notamment des espaces verts. Sans de telles toilettes, ces publics sont discriminés.

Même si la question des toilettes publiques ne relève pas de ma compétence, avec Bruxelles Environnement, nous nous efforçons d'offrir cet équipement très utile dans les parcs régionaux pour lesquels je suis compétent.

Comme je l'expliquais à Mme Rochette en décembre, les toilettes sèches sont une solution potentielle pour proposer des toilettes publiques dans les espaces verts. Bruxelles Environnement en teste actuellement deux : l'une au parc Roi Baudouin à Jette et l'autre au parc du Bon Pasteur à Evere. Ces expériences pilotes seront évaluées après deux ans. L'évaluation bénéficiera aussi de l'expérience que mène parallèlement la Ville de Bruxelles. Si l'expérience est concluante, le dispositif pourra être multiplié.

La gestion de ces toilettes est externalisée dans le cadre d'un marché public. Les urines sont renvoyées dans une citerne, qui est vidangée tous les ans. Les matières fécales sont compostées dans un volume attaché à la toilette. Le compost est normalement récupéré tous les cinq ans seulement, selon la fréquence d'utilisation.

Il n'y a pas, en Belgique, de réglementation ni de guide pratique qui définit les utilisations potentielles de ce compost. En tout cas, il ne peut pas être exporté hors de la Région bruxelloise. Si l'évaluation de cette expérience est globalement positive, Bruxelles Environnement analysera la qualité du compost et, éventuellement, l'utilisera pour amender des plantes non vivrières dans ses espaces verts.

1221 *Leefmilieu Brussel voert geen bewustmakingscampagnes om het gebruik van droogtoiletten bij particulieren aan te moedigen. Er is dan ook geen sprake van aanmoedigingspremies.*

Het afval van droogtoiletten mag overigens niet in de oranje zak worden aangeboden.

De kans bestaat echter dat de kennis over het gebruik ervan in de loop der jaren toeneemt en het afval uiteindelijk wel voor energieproductie of in de landbouw kan worden gebruikt.

1223 **Mevrouw Ingrid Parmentier (Ecolo)** (in het Frans).- *Helaas is er geen wetgeving en bestaat er geen systeem voor de verwerking van de resten. Het compost van een droogtoilet mag niet in de oranje zak. Wat moeten de burgers er dan mee doen?*

De website van Leefmilieu Brussel zou informatie moeten geven over wat wel en niet mag met dergelijk compost.

- Het incident is gesloten.

1227 **MONDELINGE VRAAG VAN MEVROUW CLÉMENTINE BARZIN**

1227 **aan de heer Alain Maron, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, belast met Klimaattransitie, Leefmilieu, Energie en Participatieve Democratie,**

1227 **en aan de heer Bernard Clerfayt, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, belast met Werk en Beroepsopleiding, Digitalisering, Plaatselijke Besturen en Dierenwelzijn,**

Quant aux résidus des toilettes sèches mises à disposition par les guinguettes estivales, ils sont évacués par un sous-traitant du concessionnaire. L'urine est amenée à une station d'épuration et le mélange avec la sciure de bois est composté pendant plusieurs semaines. Le concessionnaire étudie de son côté la possibilité de valoriser ce compost pour des espaces horticoles ou des plantes ornementales.

À l'heure actuelle, Bruxelles Environnement ne mène aucune campagne de sensibilisation ni de formation pour promouvoir l'utilisation de toilettes sèches à usage domestique. Il n'est pas davantage question de proposer des primes d'encouragement.

Comme je l'ai dit, la Belgique ne connaît aujourd'hui ni réglementation claire, ni filière établie de traitement et de valorisation des résidus de toilettes sèches. Rappelons, par ailleurs, que ces résidus ne peuvent pas être mis dans les sacs orange, pas plus que les litières pour chat.

Il n'est toutefois pas exclu que les connaissances s'étoffent dans les prochaines années et que ces résidus, riches en matières organiques et produits en grandes quantités, puissent être valorisés sur le plan énergétique et/ou agricole.

Mme Ingrid Parmentier (Ecolo).- Je m'attendais à votre réponse. Ce domaine se développe lentement sans véritable réglementation et filière bien établie. Un Bruxellois qui aurait fait l'effort de placer une toilette sèche chez lui doit se trouver un peu dépourvu quant à ce qu'il doit faire de son compost. S'il n'est pas autorisé à le mettre dans le sac orange, que peut-il en faire ?

Nous devons réfléchir à cette question pour que les personnes ne se trouvent pas dans l'embarras et n'agissent pas de manière illégale sans le savoir. Un potager collectif étant installé dans mon quartier, je savais que je ne devais pas verser le compost sur les cultures vivrières et qu'il peut être réservé à d'autres usages, mais tout le monde n'en est pas conscient. Il serait dès lors utile d'informer les citoyens sur le site internet de Bruxelles Environnement. Il faudrait y définir ce qu'un particulier ou une collectivité, comme une maison de jeunes, qui installe une toilette sèche doit et peut faire concrètement avec son compost.

- L'incident est clos.

QUESTION ORALE DE MME CLÉMENTINE BARZIN

à M. Alain Maron, ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé de la Transition climatique, de l'Environnement, de l'Énergie et de la Démocratie participative,

et à M. Bernard Clerfayt, ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé de l'Emploi et de la Formation professionnelle, de la Transition numérique, des Pouvoirs locaux et du Bien-être animal,

1227 **betreffende de gehoorzame honden die in het Zoniënwoud zonder leiband mogen lopen.**

1229 **Mevrouw Clémentine Barzin (MR)** (in het Frans).- *Ik vernam dat boswachters in het Zoniënwoud wandelaars met een hond vragen om een test uit te voeren om te bepalen in welke mate ze hun dier onder controle hebben. In bepaalde zones in het Brusselse deel van het Zoniënwoud mogen honden loslopen, op voorwaarde dat hun baasje ze de hele tijd onder controle heeft. Toen ik u daar eerder vragen over stelde, antwoordde u dat de boswachters vaststelden dat de fauna in het bos, en in het bijzonder de reeën, stress ondervinden door de aanwezigheid van honden.*

U verwees naar een werkgroep die zich boog over het bewaren van het evenwicht tussen de natuurfunctie enerzijds en de recreatieve en sociale functie en het dierenwelzijn anderzijds in het Zoniënwoud. Daarnaast wilde u het concept losloopgebied in het herziene Boswetboek opnemen.

Staan er in het reglement van het Zoniënwoud bepalingen betreffende een controletest voor honden? Wat houden ze in?

Op een vraag van de heer de Patoul antwoordde u dat een studie naar de evolutie van de reeënpopulatie die in het voorjaar van 2022 zou starten, in oktober 2023 nog liep. Zijn de conclusies van die studie ondertussen beschikbaar?

Hoever staat de herziening van het Boswetboek en de regels over de aanwezigheid van honden in groene ruimten?

concernant les chiens en liberté sous maîtrise en forêt de Soignes.

Mme Clémentine Barzin (MR).- Il me revient qu'en forêt de Soignes, des gardes forestiers interpellent des promeneurs accompagnés de leur chien pour leur imposer un « test de maîtrise » de l'animal, parfois même assorti d'un métrage maximal de maîtrise.

Je vous avais interrogé il y a quelques mois sur l'accueil des chiens en forêt de Soignes : sur sa partie bruxelloise, l'animal peut être laissé en liberté dans certains grands espaces, à condition qu'il soit « sous maîtrise » en permanence, selon le règlement. À l'époque, vous aviez également relayé le constat général des gardes forestiers de la pression de chiens sur la faune, et notamment sur la population de chevreuils.

Vous aviez évoqué un groupe de travail réunissant notamment des experts du bien-être animal et de la forêt, coordonné par Bruxelles Environnement, visant à « garantir au maximum l'équilibre, en forêt de Soignes, entre les fonctions environnementales, d'une part, et récréatives, sociales et de bien-être animal, d'autre part ».

Vous aviez également dit vouloir inscrire le concept de zone de liberté pour chiens dans le cadre de la révision du Code forestier.

Le règlement de la forêt de Soignes inclut-il, dans sa définition de la maîtrise de chien, un métrage et un test ? Dans l'affirmative, quels en sont les éléments ?

Cette première partie de ma question a été supprimée de ma question initiale par les services en me renvoyant au règlement présent sur le site de Bruxelles Environnement. Certes, les principes généraux y figurent, mais je n'y vois aucune mention d'un métrage ou d'un test. Or, je m'interroge précisément sur le caractère réglementaire de ces évolutions.

Vous avez répondu à une question écrite de mon collègue de Patoul qu'une étude sur l'évolution de la population de chevreuils, qui devait commencer au printemps 2022 dans le cadre d'un travail de fin d'études d'un bio-ingénieur de Gembloux, était toujours en cours en octobre dernier. Les conclusions de cette étude sont-elles désormais disponibles ?

Quels sont les résultats du groupe de travail relatif à l'équilibre des fonctions de la forêt de Soignes ? Pouvons-nous y distinguer en justes proportions les incidences des chiens, mais également des cyclistes, par exemple, sur l'environnement ?

Qu'en est-il, enfin, de la révision du Code forestier et de la place du chien dans nos espaces verts à Bruxelles ? Le chien concourt en effet à la bonne santé physique et mentale de l'être humain, mais doit aussi, pour son propre bien-être, sortir et pouvoir gambader. Les chiens qui ne font pas assez d'exercice sont en proie au stress, ce qui peut occasionner des problèmes de

¹²³¹ **De heer Alain Maron, minister** (in het Frans).- *Uit de studie waar u naar verwijst, blijkt dat reeën in het Zoniënwoud met twee problemen te maken krijgen. 's Avonds is hun activiteit beperkt. Overdag gaan ze op zoek naar voedsel, maar ze worden daarbij gestoord door honden en hun baasjes die van de paden afwijken om hun hond achterna te gaan. Omdat de tijd dat reeën voedsel kunnen zoeken beperkt is, worden ze minder kieskeurig. Als hun voeding echter niet divers genoeg is, verliezen ze aan lichaamsgewicht en planten ze zich minder vlot voort.*

De resultaten van de studie stemmen overeen met de wetenschappelijke literatuur. Uit die laatste blijkt dat verstoring door mensen reeën en andere zoogdieren stimuleert om vaker 's nachts actief te zijn.

De studie liep gedurende twee maanden, maar wordt uitgebreid naar een jaar om statistisch betrouwbare gegevens te verzamelen. Ze zal bovendien in het hele Zoniënwoud lopen, en niet alleen meer in het Brusselse deel daarvan.

De werkgroep startte haar werkzaamheden op 3 mei 2022. Ze kwam vier keer samen en werd in september 2022 ontbonden.

¹²³³ *In de werkgroep zaten vertegenwoordigers van Leefmilieu Brussel, de Brusselse Hoge Raad voor Natuurbehoud, de Brusselse Raad voor Dierenwelzijn en de vzw Godog.*

Het beheer van de groene ruimten is multifunctioneel en is gericht op zowel ontspanning, de behoeften van huisdieren en de bescherming van de biodiversiteit. De beheerders hebben de moeilijke opdracht om het evenwicht tussen die verschillende functies te bewaren.

De meeste groene ruimten van het gewest hebben wat de aanwezigheid van honden betreft een verzadigingspunt bereikt. De beheerders onderzoeken hoe ze de situatie kunnen

comportement. D'où l'importance d'aborder leur présence dans nos espaces verts tout en veillant à leur santé.

M. Alain Maron, ministre.- Cette question met en lumière la tension existant entre les défenseurs du bien-être animal domestique et ceux du bien-être animal sauvage, étant entendu que les animaux sauvages n'ont pas de propriétaire et personne pour les défendre au sens strict.

Le travail de fin d'étude auquel vous faites référence a été défendu début 2023. Selon ses résultats, les chevreuils sont confrontés à deux problèmes en forêt de Soignes. En soirée, leur activité est décalée et réduite en durée. En journée, le chevreuil doit s'alimenter tout en faisant face à des perturbations dues aux chiens et aux personnes qui quittent les chemins, souvent pour suivre leur chien d'ailleurs.

On constate donc que les périodes durant lesquelles le chevreuil est actif en forêt de Soignes sont restreintes. Ceci conduit à une difficulté pour le chevreuil à se nourrir, l'obligeant à être moins sélectif dans le choix de ses sites d'alimentation et à être plus bref lors de ses prises alimentaires. Or, le régime alimentaire du chevreuil est connu pour être très sélectif. S'il ne peut accéder aux ressources les plus riches et digestes, cela peut engendrer une réduction de la masse corporelle et, en cas extrême, également une réduction de la fertilité.

Les résultats de cette étude sont conformes aux résultats décrits dans la littérature scientifique, qui montrent que les perturbations humaines ont tendance à induire un comportement nocturne chez le chevreuil, ainsi que chez nombre d'autres mammifères. La superposition des courbes de l'activité du chevreuil et de l'activité anthropique montre que les périodes optimales d'activité de l'un se déroulent durant les périodes de plus faible activité pour l'autre.

L'étude, réalisée sur deux mois, va être étendue sur une année pour obtenir des conclusions statistiquement plus fiables. Elle sera également étendue sur l'ensemble du massif et plus spécifiquement sur la partie bruxelloise de la forêt de Soignes.

Concernant le groupe de travail devant analyser la question des chiens en forêt de Soignes, celui-ci a débuté ses travaux le 3 mai 2022. Il s'est réuni quatre fois et a été clôturé en septembre 2022.

Il associait des représentants de Bruxelles Environnement (divisions espaces verts, bien-être animal et forêt), du Conseil supérieur bruxellois de conservation de la nature (CSBCN), du Conseil bruxellois du bien-être animal ainsi que de l'asbl Godog.

Comme vous le savez, la gestion des espaces verts (parcs et jardins, bois et forêts) s'inscrit dans le cadre d'une gestion multifonctionnelle de ces sites visant la satisfaction de besoins dits ludiques, comme la promenade, la détente, le jeu et sport, la satisfaction des besoins des animaux domestiques, principalement les chiens, et la protection de la biodiversité qu'ils abritent. L'objectif des gestionnaires est complexe à

verbeteren. Daarnaast spannen de gemeenten zich in om meer ruimten aan te bieden waar honden los kunnen lopen.

Binnen de werkgroep was er overeenstemming over het feit dat de regelgeving voor het Zoniënwoud overal gelijk moet zijn. In principe moeten honden er aan de lijn en moet iedereen op de paden blijven, tenzij het anders staat aangegeven.

¹²³⁵ *Eigenaars moeten hun hond in elk geval altijd onder controle hebben. Ik veronderstel dat het dat is wat de parkwachters testen, wat ik logisch vind.*

Over de oppervlakte van de losloopgebieden kwam de werkgroep niet tot een vergelijk. Natuurbeschermers vinden het voorstel om twee zones in te richten bij de toegang tot het Zoniënwoud aanvaardbaar. Voor de verdedigers van de rechten van huisdieren mag de situatie niet veranderen.

Er heerst wel consensus over het belang van bewustmaking bij hondeneigenaars over het gedrag van hun dier en hun verantwoordelijkheden ten opzichte van anderen en van wilde dieren. Voorts vind iedereen regels voor professionele hondenuitlaters nodig.

Het voorontwerp van het Boswetboek is klaar. Het gaat uit van het principe dat wandelaars op de paden moeten blijven en honden aan de leiband moeten, behalve in de losloopgebieden.

atteindre, puisqu'ils doivent maintenir un équilibre entre ces différentes fonctions.

La plupart des espaces verts régionaux sont déjà saturés, en tout cas pour ce qui concerne la promenade des chiens. Il est donc difficile de proposer une offre supplémentaire. Les gestionnaires mènent une réflexion sur le sujet pour certains parcs, tels le parc de la Woluwe et le Kauwberg, en vue d'améliorer la situation. De leur côté, des communes poursuivent leurs efforts pour augmenter l'offre de lieux où les chiens peuvent être laissés en liberté. Une série d'initiatives communales sont donc en cours dans ce domaine.

Au sein du groupe de travail, il existe un accord pour une harmonisation de la réglementation sur l'ensemble de la forêt de Soignes. Le principe est la tenue des chiens en laisse et le maintien du public sur les chemins, avec la désignation de zones limitées où le public pourrait quitter lesdits chemins et d'autres où les chiens pourraient être lâchés tout en restant sous la maîtrise de leur responsable.

Dans tous les cas, les chiens doivent rester sous la maîtrise de leurs responsables. Je suppose que c'est cet aspect qui est testé par certains gardiens de parcs de Bruxelles Environnement. Il est assez logique que la capacité du maître à maîtriser son chien soit testée, même s'il n'existe pas de législation en la matière. C'est un fait, le chien doit rester sous le contrôle de son maître en toute circonstance, et singulièrement dans des espaces comme ceux-là.

En revanche, au sein des groupes de travail, il existe des divergences concernant la surface des zones de liberté pour chiens. Pour des représentants de la conservation de la nature, la proposition de Bruxelles Environnement d'installer deux zones de plusieurs hectares aux portes d'accueil de la forêt de Soignes est recevable. Ces zones pourraient, le cas échéant, être étendues, dans une proportion raisonnable, pour répondre à la demande du bien-être animal domestique. Du point de vue des représentants du bien-être animal domestique, la situation actuelle des zones où les chiens ne doivent pas être tenus en laisse ne peut être modifiée. Ils désirent donc un statu quo.

Il y a néanmoins un consensus sur l'importance de la sensibilisation et de l'éducation des responsables de chien sur les bons comportements à adopter et sur leur responsabilité par rapport aux autres utilisateurs de la forêt et à la faune sauvage. De même, il y a un consensus sur la nécessité d'encadrer l'activité de promeneur de chiens professionnel.

L'avant-projet de Code forestier, quant à lui, est finalisé et est maintenant en cours de traduction pour être soumis au gouvernement en première lecture dans les prochaines semaines. Le principe de cet avant-projet est l'harmonisation de la circulation des humains sur les sentiers et de la tenue du chien en laisse sur l'ensemble de la forêt de Soignes - la même règle vaut dans les trois Régions - avec la création de grandes zones de liberté à proximité des portes d'accueil.

¹²³⁷ *Minister Clerfayt en ikzelf besteden in het bijzonder aandacht aan bewustmaking bij hondeneigenaars met het oog op het toekomstige Brusselse plan voor het beheer van de hondenpopulatie. Daarnaast beschouwen we voldoende losloopgebieden eveneens als een prioriteit.*

¹²³⁹ **Mevrouw Clémentine Barzin (MR)** (in het Frans).- *Wat zijn de conclusies van de studie over de evolutie van het aantal reeën in het Zoniënwoud? Dat is essentieel om de impact van de gebruikers op het dierenbestand te bepalen.*

Voorts hebben niet alleen honden en hun eigenaars een effect op de dieren, dat geldt ook voor andere groepen, zoals fietsers.

Hoe wilt u de verschillende standpunten binnen de werkgroep in het Boswetboek verwerken? Wat is uw standpunt? Kon u een evenwicht bereiken? Welke conclusies trekt u?

Welke leden van de werkgroep vinden omkadering van professionele hondenuitlaters nodig? Hoe denkt u daarover? Zijn er problemen gemeld? Die professionals hebben de honden die ze uitlaten onder controle. Waarom zijn er dan regels nodig?

Wat staat er in het nieuwe Boswetboek over de losloopzones?

¹²⁴¹ *Bent u van plan om de vrijheid van gehoorzame honden in te perken?*

De manier waarop de boswachters testen afnemen, roept vragen op. Zonder vastgelegde regels hebben de resultaten geen waarde en kunnen de testen ruzies uitlokken.

Par ailleurs, nous profitons de la révision du Code forestier pour stimuler l'exploitation locale du bois et lutter contre l'exportation abusive des grumes, mais c'est un autre sujet.

Mon collègue Bernard Clerfayt et moi-même accordons une attention particulière à la question du maillage des espaces de liberté, ainsi qu'aux aspects de sensibilisation à l'éducation des responsables de chiens dans le cadre du futur plan bruxellois relatif à la gestion de la population des chiens. Il s'agit en l'occurrence d'une nouvelle mesure du projet de code bruxellois pour le bien-être animal que porte M. Clerfayt. La prise en considération des besoins du chien et la nécessaire mise à disposition, par les pouvoirs publics, d'espaces de liberté pour chiens en quantité et qualité suffisantes, font aussi partie des priorités régionales.

Mme Clémentine Barzin (MR).- J'entends vos propos relatifs à la perturbation du nourrissage des chevreuils évoquée dans l'étude du bio-ingénieur portant sur l'évolution de la population. Quelle conclusion ce doctorant tire-t-il quant à l'évolution du nombre de chevreuils présents en forêt de Soignes ? Ce critère, souvent invoqué, est déterminant pour évaluer l'impact éventuel des différents utilisateurs de la forêt de Soignes sur cette population animale.

Par ailleurs, il serait pertinent de distinguer l'impact des différents utilisateurs et de ne pas tout reporter sur les propriétaires de chiens. Les cyclistes ont sans doute aussi un impact sur la manière dont la population de chevreuils évolue en forêt de Soignes.

Je trouve également intéressant de connaître les positions et les divergences au sein du groupe de travail, c'est-à-dire entre les défenseurs du bien-être animal sauvage et ceux du bien-être animal domestique, notamment celui des chiens. Comment comptez-vous utiliser – ou avez-vous utilisé – les différentes tendances et positions de ce groupe de travail dans le nouveau Code forestier ? Quelle position adoptez-vous ? Avez-vous trouvé un équilibre ? Quelles conclusions concrètes en tirez-vous ?

Quels tenants du groupe de travail préconisent d'encadrer le métier de promeneur de chiens ? Qu'en pensez-vous ? Des problèmes ont-ils été mis en exergue ? Il s'agit en effet de professionnels qui ont une maîtrise du chien. Que signifie donc un encadrement de leur activité ?

Concernant les zones de liberté pour les chiens, que prévoyez-vous dans le nouveau Code forestier ?

Ma question visait surtout à savoir s'il y aurait une réduction ou non de la liberté des chiens gardés sous maîtrise. Je vous saurais donc gré de nous donner un peu plus d'informations à ce sujet.

En ce qui concerne le maillage, j'ai le sentiment que vous redirigez la question vers le ministre du Bien-être animal. C'est

1243 **De heer Alain Maron, minister** (in het Frans).- *Aangezien dat niet in uw oorspronkelijke vraag was opgenomen, kan ik u daar niet meer informatie over geven. Maar baasjes moeten altijd hun hond onder controle kunnen houden. Het is niet absurd dat beheerders zich daarvan willen vergewissen.*

1245 **De voorzitter.-** *Mevrouw Barzin, de diensten pasten uw vraag aan omdat ze niet met het reglement in overeenstemming was. Ik raad u aan om dit aan te kaarten bij het Bureau of bij parlementsvoorzitter Rachid Madrane. Volgens de regels mag er geen juridisch advies worden gevraagd via een mondelinge vraag. Daarom kreeg de minister een aangepaste versie van uw vraag.*

1247 **De heer Alain Maron, minister** (in het Frans).- *Voor gegevens over de reeënpopulatie is het wachten op de studie die een jaar loopt, maar uiteraard hebben wandelaars of honden die niet op de paden blijven, een invloed op planten en dieren.*

We moeten op zoek naar een evenwicht tussen de vrijheid van de mens en zijn huisdier enerzijds en het behoud van de diverse soorten planten en dieren anderzijds. Het is dan ook normaal dat er regels worden opgesteld. Dat zijn in Brussel, Wallonië en Vlaanderen overigens dezelfde. In Wallonië vraagt de MR niet om een wijziging van het Boswetboek.

In het nieuwe Boswetboek houden we rekening met de conclusies van de werkgroep.

- Het incident is gesloten.

un peu dommage, car nous désirons justement qu'il y ait plus de concertation pour un meilleur équilibre.

La manière dont les gardes forestiers eux-mêmes imposent des tests ou un métrage de la maîtrise du chien est aussi un point fondamental. En effet, sans encadrement, cette pratique n'a aucune valeur et crée des dissensions importantes.

M. Alain Maron, ministre.- Le contrôle de la maîtrise ne faisant pas partie de votre question initiale, je n'ai malheureusement pas d'informations complémentaires à cet égard. Je précise néanmoins que les maîtres doivent être capables de conserver la maîtrise de leur chien. Il ne me paraît pas absurde que les responsables de la gestion s'assurent que tel est bien le cas.

M. le président.- Mme Barzin, votre question a été modifiée par les services parce que ceux-ci ont estimé qu'elle n'était pas conforme au règlement. Nous n'allons pas régler cette question ici en commission. Je vous conseille de vous plaindre auprès du Bureau ou du président Rachid Madrane. La règle veut qu'on ne fasse pas de consultation juridique par le biais d'une question orale. Le ministre a dès lors reçu la question telle que modifiée.

M. Alain Maron, ministre.- Pour ce qui concerne la population de chevreuils, il faudra attendre les résultats de l'étude sur une année. Cela dit, il va sans dire que le fait que les promeneurs sortent des sentiers ou que des chiens se promènent en liberté dans les forêts ou les espaces verts a des répercussions sur l'ensemble de la faune et de la flore. Si nous voulons analyser ces répercussions, nous devons agir de manière plus proactive.

Plusieurs espèces d'oiseaux font de la nidification au sol, d'autres petits animaux y vivent, et sur l'ensemble des chiens lâchés en liberté, nombreux sont des chiens chasseurs. Force est de constater que ces phénomènes existent, et je pense qu'il existe une littérature internationale relativement claire sur la question. Ce n'est pas pour embêter les promeneurs qu'il leur est demandé de rester sur les sentiers et de tenir leurs chiens en laisse.

Tout le monde aime la liberté, mais la question est de trouver un équilibre, car une forêt reste une forêt, et cette forêt constitue l'habitat d'une multitude d'espèces animales et végétales, qui y sont donc chez elles. Il est dès lors tout à fait normal de prévoir des règles à cet égard, et les règles que nous prévoyons à Bruxelles sont les mêmes qu'en Wallonie et en Flandre. Je n'entends pas le MR en Wallonie réclamer une modification du Code forestier.

En conséquence, la traduction des groupes de travail figurera dans notre projet de révision du Code forestier, dont je vous ai donné les grandes lignes.

- L'incident est clos.

1251 **MONDELINGE VRAAG VAN MEVROUW VICTORIA AUSTRÆT**

QUESTION ORALE DE MME VICTORIA AUSTRÆT

1251 aan de heer Alain Maron, minister van de Brusselse
Hoofdstedelijke Regering, belast met Klimaattransitie,
Leefmilieu, Energie en Participatieve Democratie,

1251 betreffende het beheer van invasieve diersoorten.

1251 TOEGEVOEGDE MONDELINGE VRAAG VAN
MEVROUW INGRID PARMENTIER

1251 betreffende de bestrijding van invasieve exotische
diersoorten.

1255 **Mevrouw Victoria Austraet (onafhankelijke)** (in het Frans).-
*Bijlage 6 bij de ordonnantie van 1 maart 2012 betreffende het
natuurbehoud bevat een lijst van zogenaamde invasieve soorten,
die gedefinieerd worden als "exotische soort(en), geneigd om
zich in groten getale te verspreiden of te vermeerderen op
een excessieve manier of een manier die het behoud van de
biodiversiteit bedreigt".*

*Sommige van die soorten zie je overal in de Brusselse groene
ruimten, zoals de grote Canadese gans, de Nijlgans of de
halsbandparkiet. De overheden blijven die volgen omdat ze
een bedreiging kunnen vormen voor het milieu en de inheemse
soorten.*

*De ordonnantie verbiedt het introduceren in de natuur van de
soorten die in de bijlage zijn opgenomen. De meeste van die
soorten die hier nu voorkomen, zijn in het verleden doelbewust
geïntroduceerd, om de jagers te plezieren of in het belang van
dierenverkopers.*

*De dieren zelf worden dubbel gestraft: eerst worden ze
opgejaagd of verhandeld en vervolgens worden ze het slachtoffer
van soms gewelddadige vormen van faunabeheer. In het beleid
worden ze immers vaak opgevat als onpersoonlijke massa's, die
collectief aangepakt moeten worden, maar in werkelijkheid gaat
het natuurlijk om individuen, die onder de wet van 1986 op de
dierenbescherming vallen.*

à M. Alain Maron, ministre du Gouvernement de la Région
de Bruxelles-Capitale chargé de la Transition climatique,
de l'Environnement, de l'Énergie et de la Démocratie
participative,

concernant la gestion des espèces animales invasives.

QUESTION ORALE JOINTE DE MME INGRID
PARMENTIER

concernant le contrôle des espèces exotiques invasives
animales.

Mme Victoria Austraet (indépendante).- Parmi les espèces
animales qui peuplent la Région bruxelloise, certaines sont dites
invasives. La liste de ces espèces est dressée dans l'annexe 6
de l'ordonnance du 1er mars 2012 relative à la conservation de
la nature, qui les définit comme « espèce(s) exotique(s) qui a
(ont) tendance à se propager ou à se répandre en grand nombre,
de manière excessive ou menaçante pour la préservation de la
diversité biologique ». À cette législation bruxelloise s'ajoute le
règlement européen sur les espèces exotiques envahissantes.

Dans la liste régionale figurent des animaux que les Bruxelloises
et les Bruxellois ont l'habitude de voir là où subsistent des
espaces de nature. Je pense par exemple à la bernache du Canada,
à l'ouette d'Égypte, ou encore à la perruche à collier. Si elles font
désormais partie intégrante du paysage de la Région bruxelloise,
ces espèces font néanmoins l'objet d'une surveillance et d'une
gestion par les pouvoirs publics, car on estime qu'à forte densité,
elles peuvent avoir des impacts majeurs sur l'environnement et
les espèces indigènes.

L'ordonnance sur la conservation de la nature interdit d'ailleurs
la réintroduction et l'introduction intentionnelle dans la nature
des espèces reprises dans son annexe 6. Il faut pourtant rappeler
qu'historiquement, c'est bien l'activité humaine qui a provoqué
l'installation chez nous des animaux en question. En effet, la
plupart de ces espèces ont été délibérément introduites au cours
des derniers siècles ou décennies, tantôt pour le plaisir des
chasseurs, tantôt dans l'intérêt des commerçants d'animaux.

Comme souvent, ce sont les animaux qui en paient le prix fort et
qui subissent, même ici, une double peine puisque, après avoir
été la cible des chasseurs et des commerçants, ils font aujourd'hui
les frais de méthodes de gestion parfois violentes. À ce titre, les
politiques de conservation de la nature ont tendance à voir ces
animaux comme des masses impersonnelles dont nous pourrions
nous débarrasser par tous les moyens, sans que cela pose de
problèmes éthiques.

Or les colonies d'animaux sont, bien sûr, composées d'individus
auxquels la loi de 1986 relative à la protection des animaux
accorde le statut d'êtres vivants doués de sensibilité, de propres
intérêts et d'une propre dignité, qui bénéficient d'une protection
particulière.

¹²⁵⁷ Volgens die wet mogen zogenaamd schadelijke organismen enkel op de meest selectieve en minst pijnlijke manier gedood worden. Welke dat is, moet regelmatig geëvalueerd worden op basis van nieuwe technieken en technologieën, maar ook op basis van onze groeiende kennis over de dieren en van de ethische ontwikkelingen in de samenleving.

In Brussel is het beheer van de invasieve soorten een bevoegdheid van Leefmilieu Brussel. Welke technieken worden daarbij gebruikt? Worden er vaak dieren ter dood gebracht? Bestaan daar statistieken over? Welke stappen zet Leefmilieu Brussel om de dieren zo respectvol mogelijk aan te pakken?

In 2021 gaf u aan dat de lijst sinds 2012 niet geüpdatet was. Hebt u al nagegaan of het zin heeft om soorten op de lijst te houden die allang ingeburgerd zijn in het Brusselse landschap?

¹²⁵⁹ **Mevrouw Ingrid Parmentier (Ecolo)** (in het Frans).- De populaties van invasieve soorten in Brussel groeien snel aan en dat kan een bedreiging vormen voor inheemse soorten. Om dat probleem aan te pakken, beschikken we over een wettelijk kader:

- de Brusselse ordonnantie van 1 maart 2012 betreffende het natuurbehoud;

- de Europese regelgeving over invasieve soorten, van kracht sinds 1 januari 2015;

- een Belgisch samenwerkingsakkoord uit 2020;

- een nationaal actieplan uit 2022 tegen de introductie en verspreiding van invasieve soorten.

Zowel het Europese reglement als de Brusselse ordonnantie bevat een lijst van invasieve soorten: op de eerste staan 47 dieren en 41 planten, op de tweede 28 dieren en 46 planten.

Het Europese reglement ziet drie niveaus in de aanpak: preventie, snelle detectie en uitroeiing van nieuwe soorten, en het beheer van invasieve soorten die wijdverspreid zijn geraakt.

Cette loi précise par ailleurs que la mise à mort d'un animal dans le cadre de la législation de lutte contre les organismes dits nuisibles n'est tolérée que si elle est pratiquée par la méthode la plus sélective, la plus rapide et la moins douloureuse. Il me semble que cette disposition théorique mérite d'être examinée régulièrement à l'aune des techniques et technologies disponibles, de nos connaissances sur la sensibilité et les aptitudes des animaux concernés, ainsi que des prises de conscience morale de la société à leur égard.

En Région bruxelloise, la question des espèces dites invasives est une responsabilité de Bruxelles Environnement. Monsieur le Ministre, j'aimerais donc vous interroger sur les méthodes de gestion qui sont pratiquées à l'encontre de ces espèces.

Pourriez-vous faire le détail des techniques éventuellement utilisées pour gérer les populations des animaux appartenant à une espèce dite invasive ?

La mise à mort est-elle une pratique habituelle ? Dans l'affirmative, des statistiques sont-elles disponibles ?

Pourriez-vous présenter les actions et recherches effectuées par Bruxelles Environnement visant à élaborer et utiliser des méthodes de gestion respectueuses des animaux ?

En 2021, vous m'avez indiqué que la liste bruxelloise - qui existe depuis 2012 - n'avait jamais été mise à jour, mais que cela était envisageable. Depuis lors, une analyse a-t-elle été menée, notamment sur la pertinence du maintien sur la liste des espèces invasives des animaux aujourd'hui bien implantés dans le paysage bruxellois ?

Mme Ingrid Parmentier (Ecolo).- À Bruxelles, comme partout ailleurs et surtout en zone urbaine, certaines espèces invasives se multiplient. Ce n'est pas sans conséquences puisqu'elles peuvent entraîner une possible entrée en concurrence avec des espèces indigènes, à même de mettre ces dernières en difficulté et de générer diverses nuisances.

Pour lutter contre la multiplication de ces espèces, nous disposons d'un cadre législatif :

- l'ordonnance régionale bruxelloise sur la conservation de la nature du 1er mars 2012, en particulier son annexe IV.1 ;

- le règlement européen relatif aux espèces exotiques envahissantes, entré en vigueur le 1er janvier 2015 ;

- un accord de coopération belge, que nous avons approuvé en 2020 ;

- un plan d'action national sur les voies prioritaires d'introduction et de propagation non intentionnelles des espèces exotiques invasives, adopté par la Belgique en 2022, afin de lutter contre l'introduction et la propagation de ces espèces.

Voor de eerste twee niveaus voert Leefmilieu Brussel sinds 2015 een bewustmakingscampagne over het feit dat wilde dieren op openbare plaatsen niet gevoederd mogen worden. Wie nieuwe soorten opmerkt, kan dat melden op de site observations.be. Voor soorten die al verspreid zijn, geldt een verbod om gevangen individuen weer vrij te laten. Een dierenarts laat die dieren inslapen.

Le règlement européen et l'ordonnance régionale bruxelloise proposent tous deux une liste de ces espèces envahissantes. Le règlement européen en mentionne 88, dont 47 animales et 41 végétales. L'ordonnance bruxelloise, quant à elle, parfois appelée « liste bruxelloise » recense 28 espèces animales et 46 végétales. Il est à noter - vous l'avez précisé à l'occasion d'une interpellation de l'un de mes collègues en 2021 - que ces listes peuvent être amenées à être modifiées et élargies si de nouvelles espèces présentant une menace potentielle et réelle pour la biodiversité étaient identifiées.

Le règlement européen est un texte-cadre qui reprend l'approche hiérarchique à trois niveaux défendue au niveau international, comme dans le cadre de la convention sur la diversité biologique, à savoir la prévention, la détection précoce et l'éradication rapide, et la gestion des espèces envahissantes largement répandues.

En matière de prévention et de détection, Bruxelles Environnement mène, depuis 2015, une campagne de sensibilisation visant à interdire le nourrissage des animaux sauvages dans les lieux publics. Parallèlement, des signalements peuvent être faits sur le site observations.be.

En ce qui concerne les populations déjà installées, la Région interdit la réintroduction ou la libération dans la nature de ces espèces lorsqu'elles ont été capturées. Ainsi, lorsqu'un individu appartenant à une espèce reprise dans l'une des deux listes mentionnées ci-dessus est identifié et ramené en centre de revalidation pour la faune sauvage, il ne peut être ni relâché ni mis à l'adoption.

En 2021, vous avez indiqué qu'à la suite de la capture d'un animal appartenant à une espèce invasive, les services de Bruxelles Environnement mettaient les services d'un vétérinaire à la disposition du centre en vue de l'endormissement et de l'euthanasie de ces animaux.

Quelles sont à ce jour les espèces animales exotiques invasives contrôlées par les services de Bruxelles Environnement ?

Quelles sont les procédures suivies en vue de la collecte d'informations sur la présence de ces espèces et les suites données à ces signalements ? Quelles techniques sont-elles utilisées pour la gestion de ces espèces ? L'euthanasie est-elle pratiquée dans tous les cas ?

Des recherches sont-elles en cours pour rechercher des méthodes empêchant la reproduction, mais n'impliquant pas la mort de l'animal ? Je pense par exemple à la stérilisation ou au prélèvement des œufs, bien que dans le cas des ouettes d'Égypte, qui pendent parfois dans les arbres, l'opération est compliquée.

Quelle sera l'incidence de la décision de la Ligue royale belge pour la protection des oiseaux de se concentrer sur les soins dispensés aux espèces indigènes et de ne plus accepter d'héberger les animaux d'origine domestique, tels que les tortues de Floride, etc. ?

¹²⁶¹ *Welke invasieve soorten worden momenteel gecontroleerd door Brussel Leefmilieu?*

Welke procedures worden gebruikt om informatie te verzamelen over de aanwezigheid van die soorten? Welke beheerstechnieken worden toegepast? Worden alle betrokken dieren geëuthanaseerd? Gebeurt er ook onderzoek naar methoden die de voortplanting verhinderen zonder de dieren te doden?

Het Koninklijk Belgisch Verbond voor de Bescherming van de Vogels besliste om voortaan alleen nog inheemse soorten te verzorgen. Welke impact zal dat hebben?

¹²⁶³ **De heer Alain Maron, minister** (in het Frans).- *De zogenaamde invasieve soorten waarmee Leefmilieu Brussel zich bezighoudt, zijn die uit de lijsten bij de Europese regelgeving en bij de ordonnantie van 2012. Een aanpassing van de Brusselse lijst staat nog niet meteen op de agenda.*

De informatie wordt vooral verzameld via de meldingen op observations.be. Ook de atlassen van Leefmilieu Brussel worden gebruikt.

De beheersmaatregelen verschillen per soort. Het Nationaal Wetenschappelijk Secretariaat voor invasieve uitheemse soorten, opgericht als een gevolg van het samenwerkingsakkoord, publiceerde daarover in 2020 een verslag. De beste praktijken worden voortdurend geëvalueerd en aangepast. Euthanasie blijft steeds de laatste optie; preventie en bewustmaking komen op de eerste plaats.

Het Koninklijk Belgisch Verbond voor de Bescherming van de Vogels zal inderdaad alleen nog wilde, inheemse dieren verzorgen en geen ontsnapte huisdieren meer. Het heeft wel akkoorden met andere vzw's gesloten over de verzorging van die laatste.

¹²⁶⁵ *Wat ganzen betreft, is de nationale en gewestelijke doelstelling het inperken van de populatie. Sterilisatie wordt niet als mogelijkheid vermeld in het eerder genoemde rapport. De eieren wegnemen, een ander voorstel, is praktisch moeilijk uitvoerbaar.*

U kunt het rapport over de beheerstechnieken bekijken op de website van het Nationaal Wetenschappelijk Secretariaat.

M. Alain Maron, ministre.- Les espèces exotiques dites envahissantes qui relèvent de la surveillance de Bruxelles Environnement sont celles énumérées dans le règlement européen du même nom ainsi que dans l'ordonnance « Nature » de la Région bruxelloise. Ces derniers mois, l'administration s'est concentrée sur l'exécution du règlement européen, le suivi de l'accord de coopération y afférent et la programmation de la future mise en œuvre de l'ordonnance bruxelloise liée. Pour cette raison, une mise à jour de la liste des espèces invasives bruxelloises n'est pas encore programmée.

La collecte d'informations relatives à ces espèces provient en premier lieu des signalements encodés sur le site web observations.be. Une alerte quotidienne informe Bruxelles Environnement de ces signalements, ce qui permet à l'administration d'apporter une réponse appropriée en fonction de l'espèce. Enfin, les données issues des atlas de Bruxelles Environnement sont également utilisées.

Ainsi, les mesures de gestion sont pensées espèce par espèce. En 2020, le Secrétariat scientifique national institué par notre accord de coopération sur les espèces exotiques envahissantes a publié un rapport intitulé « Belgian Manageability Assessment IAS of Union Concern ». Quarante experts européens ont été interrogés sur la faisabilité de différentes stratégies de gestion, compte tenu de leurs contraintes pratiques, éthiques, juridiques et sociétales. Le rapport reprend leurs conclusions.

L'évaluation des meilleures pratiques de gestion pour contrôler les populations d'espèces exotiques envahissantes est en réalité un processus continu et encore relativement neuf pour toutes les parties prenantes. Dans tous les cas, l'abattage des animaux constitue toujours la dernière option de gestion, après une longue série de mesures alternatives. En tête de cette liste figurent, comme toujours, des mesures de prévention et de sensibilisation.

Bruxelles Environnement a rencontré les représentants de la Ligue royale belge pour la protection des oiseaux le 27 novembre afin de discuter de l'éventuelle cessation de ses activités. Cette discussion a mis en exergue la nécessité d'actualiser les termes du marché public de Bruxelles Environnement auquel la Ligue avait répondu jusqu'ici. Celle-ci a confirmé avoir des accords avec des ASBL capables de prendre en charge les soins aux animaux domestiques.

En ce qui concerne les espèces exotiques envahissantes, une nouvelle réunion de travail a été programmée en vue d'aborder cette question spécifique.

S'agissant des oies exotiques, l'objectif fixé aux échelons national et régional est de contenir l'effectif de la population. Le rapport précité ne mentionne pas la stérilisation dans les options de gestion de l'espèce. L'administration estime que le prélèvement des œufs est rendu difficile par le lieu typique de nidification, à savoir, pour les ouettes d'Égypte, en altitude ou dans des cavités d'arbre.

¹²⁶⁷ **Mevrouw Victoria Austraet (onafhankelijke)** (in het Frans).- *Gaat de administratie echt op het terrein dieren vangen en doden of doet ze dat laatste alleen als het Koninklijk Belgisch Verbond voor de Bescherming van de Vogels een exemplaar van een invasieve soort ontvangt dat niet opnieuw uitgezet mag worden?*

De lijst van invasieve soorten wordt voorlopig niet aangepast, terwijl een aantal van die soorten nochtans al deel uitmaken van het landschap. Hopelijk houdt een toekomstige aanpassing van de lijst daar rekening mee.

U zegt dat euthanasie een laatste toevlucht is en dat het accent ligt op preventie. Bestaan daar statistieken over?

De beslissing van de vogelbescherming om geen huisdieren meer te aanvaarden, bracht heel wat tweegg. Dat toont aan dat steeds meer burgers dieren beschouwen als individuen met gevoelens en rechten. Hopelijk dringt dat ook door in de politiek en de administratie.

¹²⁶⁹ **Mevrouw Ingrid Parmentier (Ecolo)** (in het Frans).- *Ik begrijp dat de middelen van Leefmilieu Brussel beperkt zijn, maar het gaat hier om een van de voornaamste redenen voor een vermindering van de biodiversiteit in de wereld.*

Sommige gevallen zijn moeilijk aan te pakken. Zonder sterilisatie zie ik bijvoorbeeld niet in hoe we de Nijlganzen ooit onder controle krijgen. Heeft het zin om zo'n dier te doden als het gewond raakt en wordt binnengebracht voor verzorging? Steriliseren zou humaner zijn.

Er zijn echter ook soorten die nog niet wijdverspreid zijn, maar op termijn wel een probleem kunnen worden. In dat geval moet er snel opgetreden worden om hun verspreiding in de kiem te smoren, uiteraard met respect voor het dierenwelzijn.

Je vous invite à consulter les ressources scientifiques disponibles sur le site web du Secrétariat scientifique national sur les espèces exotiques envahissantes, lequel contient une série de publications intéressantes, outre le rapport que j'ai cité et ses conclusions.

Mme Victoria Austraet (indépendante).- L'administration intervient-elle sur le terrain pour capturer des individus et les mettre à mort, ou la mise à mort a-t-elle lieu uniquement quand la Ligue reçoit un animal invasif qu'elle ne peut pas relâcher ?

J'entends qu'il n'est pas prévu de mettre à jour la liste des espèces dites envahissantes. Or, une série d'entre elles font désormais partie intégrante du paysage, en plus d'être composées d'individus sensibles. J'espère qu'une éventuelle mise à jour tiendra compte du fait que ces animaux font partie de notre biotope au bout d'un certain temps.

Vous dites que l'abattage n'est pratiqué qu'en dernier recours et que l'accent est mis sur la prévention. Existe-t-il des rapports statistiques à cet égard ?

Quant à l'avenir du centre de soins de la Ligue royale belge pour la protection des oiseaux, j'ai constaté que la décision de la Ligue de ne plus accepter d'animaux domestiques, dont des oiseaux aquatiques, avait suscité un grand émoi. Cela montre que beaucoup de citoyens ont changé de paradigme à l'égard des animaux concernés, en comprenant qu'il s'agit d'individus possédant des intérêts et des droits. J'espère qu'un tel changement est également en cours dans le monde politique et dans les administrations.

Mme Ingrid Parmentier (Ecolo).- Je comprends que Bruxelles Environnement manque de moyens pour agir efficacement en la matière, mais il s'agit quand même là d'une des principales sources de perte de la biodiversité au niveau mondial. Les conséquences de ces espèces invasives sur la biodiversité bruxelloise sont par ailleurs loin d'être nulles.

En réalité, cette enveloppe renferme plusieurs problèmes. Certaines populations telles que les ouettes d'Égypte sont tellement nombreuses qu'à moins de trouver une stratégie de stérilisation efficace, nous ne parviendrons jamais à les éliminer, ce qui n'est peut-être pas le but non plus.

Dès lors, nous pouvons nous demander s'il est sensé de tuer une ouette d'Égypte blessée qui arrive dans un refuge. Ne ferions-nous pas mieux de la stériliser et de la remettre avec ses congénères ? Par contre, face à une espèce qui a été signalée comme n'étant pas encore installée à Bruxelles, mais qui pourrait devenir invasive, il serait nettement plus utile de déployer des efforts avant qu'il ne soit trop tard et avant que cette espèce n'ait envahi le territoire, tout en gardant à l'esprit la question du bien-être animal.

Tuer un animal constitue un acte bête et méchant. Il faut donc vraiment entamer une réflexion sur le bien-être animal et sur l'avenir de ces animaux. Ils ne sont pas responsables de la

1271 **De heer Alain Maron, minister** (in het Frans).- Voor de statistieken stel ik voor dat u een schriftelijke vraag stelt.

Het kan gebeuren dat Leefmilieu Brussel actief dieren vangt, zoals gebeurd is met de wasbeer, maar het gaat dan doorgaans om geïsoleerde gevallen. Die dieren kunnen niet geadopteerd worden en dus laat een dierenarts ze inslapen, volgens de regels van de kunst.

De dieren staan op de lijst omdat ze wel degelijk een gevaar betekenen voor de biodiversiteit. We proberen de populaties onder controle te houden, maar op een zo intelligent en genuanceerd mogelijke manier.

- De incidenten zijn gesloten.

1275 **MONDELINGE VRAAG VAN DE HEER GAËTAN VAN GOIDSENHOVEN**

1275 **aan de heer Alain Maron, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, belast met Klimaattransitie, Leefmilieu, Energie en Participatieve Democratie,**

1275 **betreffende de opname van het Moeras van Wiels in de hydrografische atlas.**

1277 **De heer Gaëtan Van Goidsenhoven (MR)** (in het Frans).- *Het Moeras van Wiels vormt een verfrissende natuurenlave in een dichtbebouwde wijk van Vorst. Het gewest kreeg de site begin 2021 volledig in handen.*

Via citydev.brussels wil de regering er zeventig tot tachtig woningen laten bouwen. Elke verharding heeft echter gevolgen voor de natuur. De biodiversiteit die er in de loop der jaren is ontstaan, zou door die woningen in het gedrang komen. De inwoners van de wijk vragen overigens om het behoud van de groene ruimte.

De MR diende een voorstel van resolutie in met als doel een betere bescherming van het Moeras van Wiels tegen de gevolgen van de verstedelijking. Tot voor kort was het feitelijk een waterplas, maar juridisch gezien niet. De herziene

situation dans laquelle ils se trouvent, mais peuvent causer des nuisances considérables, notamment en matière de biodiversité.

M. Alain Maron, ministre.- Madame Austraet, en ce qui concerne les statistiques, je vous invite à me poser une question écrite car je n'ai pas les données pertinentes sous la main.

Il peut effectivement arriver que Bruxelles Environnement capture un animal lorsque celui-ci mérite une vigilance particulière. Je pense par exemple au raton-laveur, même s'il s'agit de cas relativement isolés.

Le problème réside dans le fait que les animaux en question ne peuvent pas être mis à l'adoption. Il va sans dire que lorsqu'ils sont euthanasiés, tout se fait dans les règles de l'art, par un vétérinaire.

Vous avez raison d'évoquer la question de l'équilibre. Si nous avons établi cette liste et que nous prenons des mesures pour limiter ou mettre fin à la propagation de ces espèces, c'est bien parce que celle-ci comporte un risque non négligeable pour la biodiversité. La biodiversité étant primordiale, nous sommes obligés de prendre des mesures afin de garder ces populations sous contrôle, mais de la manière la plus intelligente et la plus nuancée possible.

- Les incidents sont clos.

QUESTION ORALE DE M. GAËTAN VAN GOIDSENHOVEN

à M. Alain Maron, ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé de la Transition climatique, de l'Environnement, de l'Énergie et de la Démocratie participative,

concernant l'inscription du marais Wiels en tant que plan d'eau dans l'atlas hydrographique.

M. Gaëtan Van Goidsenhoven (MR).- Situé à Forest, le marais Wiels est un véritable îlot de nature et de fraîcheur enclavé dans un quartier fort bétonné et qui en a bien besoin. Le site a été pleinement acquis par la Région bruxelloise au début de l'année 2021.

Par l'intermédiaire de citydev.brussels, le gouvernement a pour projet la construction de 70 à 80 logements sur place. Or toute artificialisation des sols a des conséquences sur la nature. Dans le cas qui nous occupe, la biodiversité qui s'est développée au fil des années dans ce marais, où un plan d'eau de plus ou moins 9.000 m² s'est formé, serait menacée par l'implantation de ces logements. C'est d'ailleurs ce que dénoncent nombre de riverains du quartier, eux qui se sont attachés à cet espace vert et qui plaident pour sa sauvegarde.

C'est en ce sens que le groupe MR a déposé une proposition de résolution demandant que le marais Wiels soit affecté en tant

hydrografische atlas brengt wat hoop, want daarin is het Moeras van Wiels wel degelijk als waterplas opgenomen.

Het betreft echter slechts 6.460 m2 van de goed 9.000 m2 die de plas groot is. Het noordelijke deel is niet opgenomen, terwijl de gemeente Vorst daar nadrukkelijk om had verzocht.

¹²⁷⁹ *Het blijft dus mogelijk om op de site te bouwen. Dat zou de biodiversiteit aantasten en tegen de behoeften van de omwonenden indruisen. Meer verhard en is een slecht idee in tijden van klimaatverandering en een toenemende roep om groen in de stad. Brussel heeft weliswaar dringend woningen nodig, maar daar bestaan oplossingen voor waar geen natuur voor moet worden vernietigd.*

Welke gevolgen voor het geplande vastgoedproject heeft de opname van het Moeras van Wiels in de hydrografische atlas?

Blijft het de bedoeling om te bouwen en daarbij de natuurlijke zones van de site in te perken?

Raakte u het met minister-president Vervoort eens over de bouwplannen? Zo ja, kunt u dat toelichten?

Waarom is het moeras niet volledig als waterplas in de hydrografische atlas opgenomen? Welke criteria werden daarbij gehanteerd?

Hoe wilt u de biodiversiteit en het ecosysteem van het Moeras van Wiels beschermen? Overweegt u om het statuut van het moeras als waterplas in het nieuwe Gewestelijk Bestemmingsplan vast te leggen?

Hoe garandeert de regering het behoud van de vochtige zones op de site?

Beschikt u over informatie over de burgerparticipatie in het beslissingsproces rond de opname van het moeras als waterplas in de hydrografische atlas? In welke mate is er rekening gehouden met de mening van de burgers en de gemeente? Hoe verliep het overleg?

qu'élément graphique « eau » dans le plan régional d'affectation du sol, et ce, afin de mieux le protéger contre les dégradations liées à l'urbanisation. En effet, le marais est un plan d'eau de facto, mais non de jure, et il ne jouit dès lors d'aucune protection adéquate. Du moins, jusqu'à très récemment, car la révision de l'atlas du réseau hydrographique de la Région de Bruxelles-Capitale, bientôt soumise à enquête publique, laisse entrevoir un espoir : le marais Wiels y est enfin répertorié en tant que plan d'eau.

Toutefois, cet espoir, in fine, n'en est pas vraiment un, car le projet de plan ne reprend que 6.460 m² de la surface du marais, à savoir sa large partie sud. La partie nord n'est donc pas reprise et ampute le marais de près de 2.500 m². Or cette partie nord a toujours été couverte d'eau, jusqu'à une profondeur de 1,5 m à certains endroits. De plus, la commune de Forest, dans son avis sur le projet de nouvel atlas, a spécifiquement demandé que l'ensemble du marais y soit repris, chose qui n'a, de toute évidence, pas été faite.

L'entièreté du marais Wiels n'est donc pas protégée et laisse entrevoir la concrétisation du projet immobilier sur ce site. Celui-ci entraînerait la dégradation de la biodiversité locale et va à l'encontre des besoins et des demandes des riverains. Rappelons tout de même que les espaces verts à Bruxelles sont très mal répartis. Or, le marais Wiels se situe justement dans un endroit particulièrement urbanisé.

En outre, entre 2003 et 2016, Bruxelles a perdu près de 14 % de zones vertes. À cela s'ajoute le fait que la biodiversité est en net recul dans notre Région. En effet, quatre des neuf espèces d'amphibiens signalées dans la capitale depuis 2004 ont disparu en 2019, de même que 18 des 29 espèces de papillons de jour observées depuis 1997. De nombreuses espèces d'oiseaux sont également menacées. Bétonner davantage n'est donc pas envisageable dans un contexte de réchauffement climatique et de besoin accru en espaces verts en ville.

Certes, la crise du logement est également prégnante à Bruxelles, mais d'autres solutions existent et n'impliquent pas nécessairement la destruction de zones naturelles auxquelles nos concitoyens sont plus que jamais attachés.

Monsieur le Ministre, dans quelle mesure l'inscription du marais Wiels en tant que plan d'eau dans l'atlas hydrographique aura-t-elle des répercussions sur le projet immobilier prévu sur ce site ?

Est-il toujours d'actualité de poursuivre ce projet en y implantant des logements et en réduisant drastiquement la surface des zones naturelles du site ?

Votre cabinet et celui du ministre-président se sont-ils mis d'accord sur les suites à donner au projet immobilier sur le marais Wiels ? Dans l'affirmative, pourriez-vous nous fournir des détails à ce sujet ?

Pour quelles raisons le marais n'a-t-il pas été entièrement inscrit comme plan d'eau dans l'atlas hydrographique et quels critères ou considérations ont-ils conduit à cette décision ?

Quelles mesures spécifiques sont-elles à l'étude pour préserver et protéger la biodiversité ainsi que l'écosystème du marais Wiels, compte tenu de son statut de plan d'eau ?

Une concrétisation de ce statut dans le nouveau plan régional d'affectation du sol est-elle envisagée ?

Quels sont les engagements pris par le gouvernement pour assurer la préservation des zones humides sur le site ?

Disposez-vous d'informations sur la consultation et la participation citoyenne dans le processus décisionnel lié à l'inscription du marais en tant que point d'eau dans l'atlas hydrographique ?

Dans quelle mesure les avis du citoyen et de la commune ont-ils été pris en considération dans cette décision ? Comment la concertation s'est-elle déroulée ?

M. Alain Maron, ministre.- Contrairement à ce que son nom laisse entendre, le marais Wiels n'est, pour l'essentiel, pas un marais. La grande majorité de la surface du site est en effet une étendue d'eau non marécageuse, assimilable à un étang au sens commun du terme. Il serait donc beaucoup plus juste de parler d'étang plutôt que de marais. Seule la partie nord - la roselière - peut être considérée comme marécageuse, mais elle ne représente qu'une faible part de la superficie totale du site.

L'ordonnance de 2019 définit la notion d'étang comme une masse d'eau de surface stagnante d'une superficie d'au moins 100 m² remplissant une dépression naturelle ou artificielle. Par ailleurs, Bruxelles Environnement s'est appuyée sur la jurisprudence du Conseil d'État, qui retient deux critères pour définir un étang. Il s'agit, premièrement, de la permanence de la surface d'eau, c'est-à-dire l'existence en permanence d'une étendue d'eau ou l'existence d'un plan d'eau qui constituerait un élément durable. Cette définition exclut de fait les surfaces d'eau temporaires ou les surfaces d'eau apparues trop récemment pour pouvoir en justifier la permanence. Le deuxième critère est la profondeur. Le Conseil d'État parle en effet de « l'existence en permanence d'une étendue d'eau d'une certaine profondeur ».

La partie de pleine eau du site du Wiels répond pleinement à la définition légale d'étang selon l'ordonnance. Un relevé du plan d'eau a été réalisé par un géomètre indépendant et est repris dans le projet d'atlas, le site étant géré par Bruxelles Environnement. La prise en gestion des lieux par cette dernière, qui a conduit à un certain nombre d'améliorations, était l'un des éléments de l'accord politique conclu en début de législature.

Par contre, la roselière, à l'instar des marais de Jette et de Ganshoren, n'est pas considérée comme plan d'eau au sens de l'ordonnance, et elle ne peut donc pas être reprise à

¹²⁸¹ **De heer Alain Maron, minister** (in het Frans).- *Het Moeras van Wiels is eigenlijk geen moeras. Het grootste deel van de site bestaat uit een waterplas die aan de wettelijke criteria voor een vijver voldoet.*

De opname in de hydrografische atlas stond al in het regeerakkoord, net als het feit dat het beheer van de site in handen zou komen van Leefmilieu Brussel.

¹²⁸³ *Het rietveld op het noordelijke deel is geen waterplas en kan dus ook niet in de hydrografische atlas worden opgenomen.*

De site biedt een hoge biodiversiteit. Bij de aanleg van het park wordt daar rekening mee gehouden. Zo blijft de waterplas behouden, krijgt hij zacht hellende overs, en een groot deel van het aangrenzende moerasachtige deel blijft. De site wordt beheerd door Leefmilieu Brussel, wat een garantie is voor een ecologische aanpak.

Het nieuwe park komt in een zone met weinig openbaar groen. Het zal wilde dieren en planten herbergen en omwonenden verpozing en verkoeling bieden.

Of het Moeras van Wiels in het toekomstige Gewestelijk Bestemmingsplan als groene zone wordt opgenomen, kan ik niet zeggen. Het gaat om bouwgrond, waarvan de bestemming moet worden gewijzigd.

l'atlas hydrographique. Or, pour dresser son atlas, Bruxelles Environnement se doit de respecter les prescrits légaux.

J'en viens à la protection de la biodiversité présente sur le site. Dans le cadre de l'étude de réaménagement du parc, le bureau d'études mandaté par Beliris a fait procéder à un inventaire de biodiversité sur l'ensemble du site, qui a mis en évidence la qualité de ce dernier et sa biodiversité importante. L'aménagement du parc tiendra compte de cette biodiversité :

- en pérennisant le plan d'eau ;

- en créant des berges en pente douce, en les naturalisant et en limitant leur accès ;

- en préservant une grande partie de la zone marécageuse attenante, même si elle n'est pas reconnue comme étang, au vu de son importance pour la biodiversité.

Par ailleurs, les espaces ouverts du Wiels ont été inscrits sur la liste des propriétés régionales confiées en gestion à Bruxelles Environnement. Cela constitue un gage de bonne gestion écologique.

Le nouveau parc est en effet situé dans une zone de carence en espaces verts accessibles au public. Il offrira à la fois un refuge pour la faune et la flore sauvages, et un îlot de fraîcheur et de détente pour les habitants du quartier.

Il serait tout à fait logique qu'une prochaine révision du plan régional d'affectation du sol (PRAS) affecte les espaces ouverts du Wiels en espaces verts pour les pérenniser, mais il est trop tôt pour en parler. Ce point fait partie des éléments discutés dans le cadre du PRAS climatique. Je rappelle qu'il s'agit de zones à bâtir et que si elles n'avaient pas été acquises par la Région, elles seraient peut-être en train d'être construites. Il est donc essentiel d'y modifier l'affectation du sol.

Le processus d'élaboration du projet d'atlas hydrographique a d'abord fait l'objet de discussions avec les communes dans le cadre de groupes de travail par bassin versant en 2021-2022. Il a ensuite été formellement soumis pour avis aux communes et propriétaires concernés au printemps 2023. Ces consultations ont amené à revoir ou à préciser certains éléments, notamment le fait que l'atlas était basé sur la situation arrêtée au 1er janvier 2023. Le projet d'atlas et d'arrêté a enfin été soumis à enquête publique, laquelle s'est achevée le 24 décembre 2023.

Nous ne disposons donc pas encore des résultats et des conclusions de cette enquête publique qui porte sur l'ensemble de la classe, et non pas spécifiquement sur l'étang du Wiels. Les réclamations seront analysées par Bruxelles Environnement et, si nécessaire, prises en considération en vue d'un passage au gouvernement en deuxième lecture.

Je tiens à rappeler que l'objectif politique prioritaire consistait à sauver l'étang, et nous l'avons atteint. La Région y a d'ailleurs consacré plusieurs millions d'euros. Certes, il existait un accord

¹²⁸⁵ *Het proces om de hydrografische atlas op te stellen, ging van start in 2021. Toen het ontwerp klaar was, is het aan een openbaar onderzoek onderworpen, dat op 24 december 2023 afliep. Ik beschik dan ook nog niet over resultaten of conclusies. Leefmilieu Brussel onderzoekt de opmerkingen en zal er rekening mee houden wanneer de atlas in tweede lezing aan de regering wordt voorgelegd.*

Het hoofddoel was de vijver behouden en daar ben ik in geslaagd. Het gewest heeft er overigens enkele miljoenen euro's aan besteed.

1287 **De heer Gaëtan Van Goidsenhoven (MR)** (in het Frans).- Een groot deel van het noordelijke stuk, met het rietveld, wordt dus beschermd. Wat is voor u een groot deel? Twee derde? Drie vierde?

1289 **De heer Alain Maron, minister** (in het Frans).- Oorspronkelijk zouden er op de site 220 woningen komen. Doordat citydev.brussels iets verderop extra percelen kon verwerven, moet er bij het Moeras van Wiels maar een deel van de geplande woningen gebouwd worden en neemt de druk af.

Het bouwproject beslaat ongeveer 7% van het noordelijke deel. De site blijft voor 93% onbebouwd. De vijver blijft behouden, naast ongeveer twee derde van het rietveld.

Ik heb getracht zoveel mogelijk van de ruimte te behouden, wat belangrijk is voor de biodiversiteit, zonder echter het regeerakkoord uit het oog te verliezen.

- Het incident is gesloten.

politique plus large qui consistait à sauver l'étang au maximum et à maintenir certains projets de logement adjacents. Mais vous comprendrez qu'en tant que ministre de l'Environnement, je m'efforce de préserver autant que possible l'intégrité de l'étang et de la roselière.

M. Gaëtan Van Goidsenhoven (MR).- Si je comprends bien, les 2.500 m² de la partie nord, qui concernent la roselière, devraient être en grande partie protégés. Mais qu'entendez-vous exactement par « grande partie » : deux tiers, trois quarts ? Je comprends que certains aspects sont toujours en cours de discussion, mais j'aimerais obtenir davantage de précisions à cet égard.

En ce qui concerne la révision du plan régional d'affectation du sol, nous resterons bien entendu attentifs au devenir du marais Wiels - ou de l'étang Wiels, peu importe -, le tout étant de nous assurer que l'intégrité du lieu sera autant que possible respectée. Quelle proportion de ces 2.500 m² pensez-vous qu'il soit raisonnable de conserver ?

M. Alain Maron, ministre.- Pour répondre à votre dernière question, plusieurs scénarios ont été examinés entre la commune, les administrations, le maître-architecte de la Région de Bruxelles-Capitale et citydev.brussels, sachant que l'accord initial prévoyait 220 logements. Heureusement, citydev.brussels a pu acquérir des parcelles supplémentaires plus au nord, ce qui permettra d'abriter une partie des 70 logements désormais prévus et de libérer la pression sur la zone du marais Wiels.

Le projet de citydev.brussels se concentre sur la partie nord du site. Il empiétera sur environ 7 % des espaces non bâtis acquis par la Région pour sauvegarder l'étang. Donc, 93 % de la zone ne sera pas bâtie. L'implantation permettra de sauvegarder la totalité de l'étang inscrit à l'atlas hydrographique (même si un bâtiment y est déjà présent) et environ deux tiers de la roselière qui le jouxte.

Dans les discussions, ma position a été de préserver autant que possible les espaces importants pour la biodiversité, dont la roselière, mais en restant bien conscient de l'accord politique conclu en début de législature.

- L'incident est clos.